

Panorama des filières animales et typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Guyane

SYNTHÈSE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
GUYANE

JANVIER 2008

Ce document constitue une première synthèse des travaux réalisés en 2007 en Guyane dans le cadre du programme «Réseaux de références» du Chapitre VI du POSEI France.

Il débute par une présentation synthétique des objectifs du programme et des choix méthodologiques retenus sur cette première phase.

Le corps du document se compose d'un panorama global de l'élevage guyanais et des éléments de caractérisation des principaux systèmes d'exploitation avec élevage.

Dans un souci de lisibilité, ce dernier chapitre est traité par filière de production : bovine, petits ruminants, porcine, avicole et cunicole.

Les auteurs tiennent à remercier les personnes (éleveurs, responsables professionnels, directeurs, responsables et conseillers techniques, ...) rencontrées tout au long de ce travail. Elles ont grandement contribué à l'élaboration de cette photographie de l'élevage guyanais.

Une mention toute particulière pour Olivier Letellier, Directeur de l'EDE de Guyane pour sa grande disponibilité et sa coopération soutenue dans la mise en œuvre du programme.

Rédaction : Frédéric Galan (Institut de l'Élevage) et Boris Duflot (IFIP – Institut du Porc)

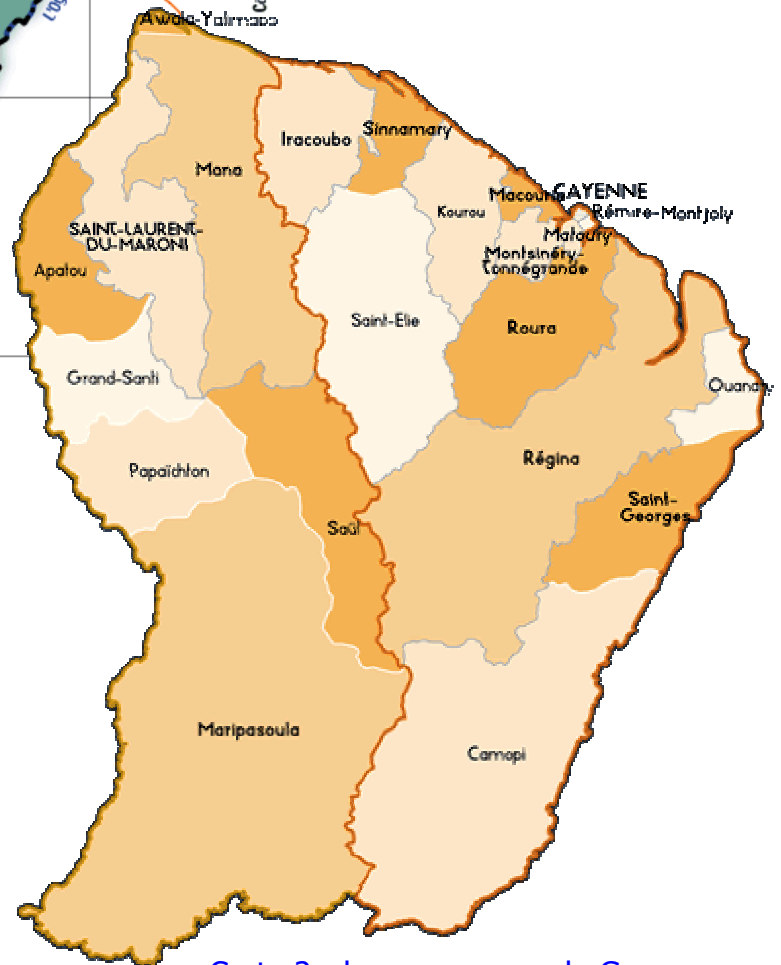
Photos : Boris Duflot, Frédéric Galan, Lionel Julien, Olivier Letellier

Sommaire

Chapitre 1 :	le programme « Réseaux de références », mesure d'accompagnement du POSEI France	P. 3
Chapitre 2 :	méthode utilisée pour la caractérisation des systèmes d'exploitation avec élevage	P. 5
Chapitre 3 :	principales caractéristiques de milieu	P. 7
Chapitre 4 :	poids relatif de l'agriculture guyanaise	P. 9
Chapitre 5 :	panorama de l'élevage de Guyane	P. 11
Chapitre 6 :	caractérisation de la filière bovine Mise en perspective historique Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'élevage bovins	P. 16
Chapitre 7 :	caractérisation des filières petits ruminants Eléments de conduite d'ateliers de petits ruminants	P. 27
Chapitre 8 :	caractérisation de la filière porcine Mise en perspective historique Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage de porcs	P. 29
Chapitre 9 :	caractérisation des filières avicoles et cunicoles Mise en perspective historique Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage avicole Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage cunicole	P. 39
Conclusions :		P. 49
Annexes :		P. 51



Carte 1 : le département de la Guyane



Carte 2 : les communes de Guyane

Chapitre 1 :

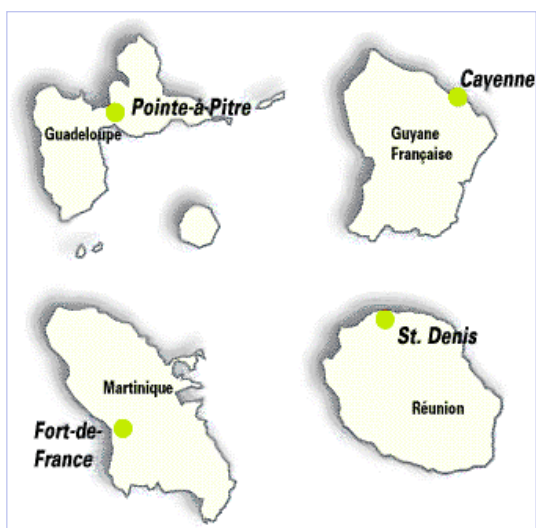
le programme « Réseaux de références », mesure d'accompagnement du POSEI France

1.- Les objectifs poursuivis

L'agriculture des Départements d'Outre-Mer dispose de nombreux atouts et tient un rôle central dans l'emploi et dans la structuration du milieu rural. Mais elle reste soumise aux aléas climatiques des zones tropicales et souffre de contraintes spécifiques comme l'éloignement de l'Union européenne et l'insularité (Antilles, Réunion).

La stratégie du POSEI est de consolider cette agriculture en améliorant sa compétitivité et en accompagnant sa diversification, afin notamment de mieux couvrir les besoins des populations locales.

Le programme « Réseaux de références » est une mesure d'accompagnement (Chapitre VI) du POSEI France, appuyant le développement des filières animales dans les quatre départements d'Outre-Mer.



Ce programme vise à l'élaboration de références technico-économiques locales relatives aux principaux systèmes d'exploitation avec élevage de ces territoires.

Dans cet objectif, un réseau de 200 exploitations pour la totalité des 4 DOM, représentatives des principaux systèmes d'élevage présents dans chaque département a été constitué.

Chaque élevage du projet bénéficie d'un suivi global (technique, économique..) réalisé par un conseiller d'un partenaire local (Chambre d'Agriculture, Organisations de Producteurs,...).

Par leur fort ancrage avec les réalités de terrain, ces références permettront :

- d'une part, de contribuer à l'identification et l'estimation des contraintes spécifiques impactant les coûts de production locaux. Ces éléments pourront ainsi être mis en perspective de l'objectif communautaire de parité de revenu au sein de l'Union Européenne, notamment avec ses régions ultra-périphériques (RUP) dont les DOM font partie.
- d'autre part, d'accompagner l'installation et le développement de nouveaux élevages, ainsi que de proposer des pistes d'amélioration ou d'optimisation des conduites d'élevage.

Sous la Maîtrise d'ouvrage des Ministères en charge de l'Outre-Mer et de l'Agriculture, et de l'ODEADOM, ce programme est coordonné et mis en œuvre au niveau national par l'Institut de l'Élevage, en association avec l'IFIP et l'ITAVI.

La mise en œuvre en Guyane est assurée par la Chambre d'Agriculture. Au niveau des « Départements Français d'Amérique » (Guadeloupe, Guyane et Martinique), la coordination, animation et synthèse des travaux sont assurées par 3 ingénieurs des Instituts techniques (Institut de l'Élevage, IFIP et ITAVI), rassemblés dans un Pôle Régional situé en Guadeloupe.

2.- Les différentes phases du programme « Réseaux de références » sur la période 2007/2009

L'année 2007 correspond au démarrage opérationnel du projet dans les DOM, avec l'installation dans les DFA de l'équipe des Instituts techniques animaux : Institut de l'Élevage, Institut du Porc (IFIP) et ITAVI.

Le 1^{er} semestre 2007 a été notamment consacré à la caractérisation des filières et des systèmes d'exploitation avec élevage de chacun des DOM, à partir des données disponibles et des expertises locales.

Au cours du second semestre 2007, le projet est entré dans une phase associant de plus en plus les partenaires locaux :

- sélection des systèmes d'exploitation avec élevage prioritaires (5 types) par le Comité de Suivi Local (CSL du 23 octobre 2007 en Guyane) associant les responsables professionnels des filières animales, des représentants des partenaires locaux et les Maîtres d'ouvrage nationaux.,
- identification et «recrutement» des exploitations pouvant être rattachées aux 6 systèmes d'exploitation avec élevage (30 exploitations) retenus lors du CSL,
- formation / motivation des techniciens locaux aux actions à mener dans le cadre du projet, et en premier lieu au diagnostic d'exploitation,
- réalisation des diagnostics d'exploitation portant sur la campagne agricole 2006,
- saisie, révision et validation des données collectées sur un logiciel de stockage commun (Diapason).

Fin 2007, 23 diagnostics d'exploitations de Guyane (soit un taux de réalisation de près de 80%¹) étaient centralisés dans la base de données régionale.

Ces données ont été restituées auprès des producteurs lors de 3 réunions collégiales. Plus de 90% des éleveurs y ont participé.

L'année 2008 sera consacrée à la montée en puissance du dispositif et à la valorisation des premiers résultats issus du suivi des exploitations du Réseau. Des documents d'enregistrement ont été élaborés et diffusés sur les fermes afin d'améliorer la qualité des données collectées.

Au cours de cette même année 2008, un tableau de bord sur l'évolution des filières animales sera élaboré dans chaque DOM, en partenariat avec les opérateurs locaux.

Il comprendra des indicateurs macro-économiques (données de filière) et micro-économiques (données de conjoncture).

Outre le suivi individuel des exploitations du Réseau et l'actualisation du tableau de bord sur l'évolution des filières animales, l'année 2009 sera essentiellement consacrée à l'élaboration de « cas-types » (modèle optimisé de chaque type de système d'exploitation avec élevage, élaboré à partir du suivi de fermes réelles) pour les principaux systèmes d'exploitation avec élevage retenus dans les DOM.

¹ Des difficultés de collecte d'information ont été rencontrées pour le type « agriculteurs vivriers avec élevage porcin »

Chapitre 2 : méthode utilisée pour la caractérisation des systèmes d'exploitation avec élevage

Compte tenu des objectifs dévolus au programme « Réseaux d'Élevage », le choix des systèmes d'exploitation avec élevage retenus dans les DOM est déterminant.

Il s'agit en effet de d'identifier puis de réaliser le suivi technico-économique de systèmes de production viables, vivables, reproductibles et représentatifs de l'élevage de chaque DOM.

Pour ce faire, l'ensemble des données disponibles au niveau local et national a été mobilisée.

1.- Une mobilisation des bases de données disponibles pour fixer les grandes masses

Afin d'avoir une première estimation quantitative des différents systèmes d'exploitation avec élevage, les données de cheptel des enquêtes « structure » du SCEES ont été utilisées (données 2003 & 2005 en bovins, porcins, petits ruminants, volailles, lapins).

Même si de tels supports connaissent dans les DOM des difficultés d'échantillonnage, ils n'en demeurent pas moins utiles pour connaître les grandes masses et peuvent être considérés comme suffisamment fiables.

Pour les exploitations bovines, une extraction de la Base de Données Nationale d'Identification (BDNI) a pu être utilisée (année 2006).

Elle a permis de consolider les chiffres précédents d'une part et d'estimer les performances et volumes de production des différents systèmes d'élevage bovins de Guyane d'autre part.

2.- Des enquêtes auprès d'experts locaux pour caractériser les principaux systèmes d'exploitation avec élevage

A l'issue d'une rapide phase de familiarisation et d'analyse bibliographique, la typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Guyane a été réalisée à dire d'expert (Perrot et Landais, 1993), comme dans le cas des Réseaux d'élevage métropolitains.

La majorité des personnes ressources sur l'agriculture et l'élevage de Guyane ont été rencontrées lors d'entretiens individuels (cf. Annexe 1).

Sur la base de cette quarantaine d'entretiens, une première esquisse des systèmes d'exploitation avec élevage a été construite.

Ce travail a également permis d'intégrer l'évolution historique (évolution depuis la fin des années '80) des systèmes de production et de schématiser les flux et l'organisation de chaque filière animale.

3.- Des enquêtes auprès d'éleveurs et des visites de terrain pour identifier les logiques d'éleveurs et préciser les conduites d'élevage

En partenariat avec les différents acteurs de l'élevage de Guyane (EDE, Organisations de Producteurs,...), des visites d'exploitations ont été réalisées sur la fin du premier semestre 2007.

Pour chacune des principales productions, elles ont contribué à délimiter les contours structurels du système de production (surface, taille de cheptel, main d'œuvre,...) et à éclaircir les différents modes de conduite de l'atelier animal (niveau de performance zootechnique et principaux postes de charges).

Une première approche économique a été réalisée pour chacun des types identifiés. Elle a permis d'estimer la taille de cheptel minimale afin de se rapprocher d'un seuil de viabilité économique.



Action menée	Période
- Familiarisation, collecte bibliographique, mobilisation des bases de données	Mars- Avril 2007
- Entretiens d'experts et premières enquêtes de terrain	Avril – Juin 2007
- Elaboration d'une première esquisse typologique des différents systèmes d'exploitation avec élevage	Juin – Septembre 2007
- Présentation locale de la pré-typologie avec caractérisation économique des types	20/9/2007
- Consolidation des données typologiques - Réalisation d'enquêtes approfondies	Octobre 2007
- Présentation de la typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Guyane - Validation de la typologie par les responsables locaux et les Maîtres d'ouvrage nationaux - Sélection des 5 types à suivre sur la période 2006/2012	Comité de Suivi Local du 23/10/2007

Tableau 1 : Récapitulatif des principales étapes de caractérisation des filières animales et de construction de la typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Guyane

Chapitre 3 : principales caractéristiques de milieu

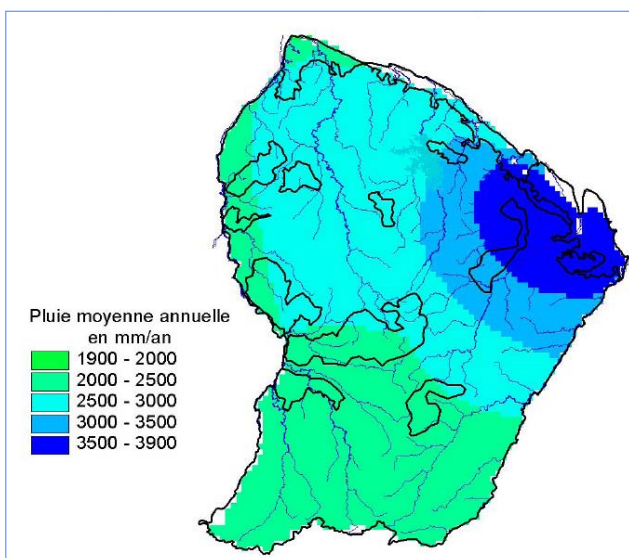
1.- Contexte pédo-climatique

Le climat de la Guyane est de type équatorial humide, avec de faibles variations de température sur l'année (25 à 30° en moyenne), et une humidité relative élevée (80 à 90%).

Les trois quarts des précipitations se déroulent sur le 1er semestre de l'année (décembre à juin), avec une période intense sur avril-juin.

Le second semestre correspond à la saison sèche, au cours de laquelle des stocks fourragers sont parfois réalisés par les éleveurs de ruminants.

Il existe un fort gradient de précipitations : de 1.700 mm pour la région du Maroni (nord-ouest) à 3.800 mm pour les régions de la bande littorale limitrophes du Brésil.



Carte 3 : Gradient annuel de précipitations en Guyane (Chandesris et al., CEMAGREF 2005)

Les activités agricoles et d'élevage se concentrent le long de la plaine côtière et du fleuve Maroni. La plaine côtière est subdivisée en deux ensembles :

- la frange littorale est constituée d'alluvions marines récentes. Très riches, ces sols nécessitent toutefois des aménagements (polders) pour être mis en valeur.
- à l'arrière, où se situe la plus grande partie de la surface en prairies de Guyane, la plaine côtière ancienne est formée sur alluvions continentales et marines.



La variation spatiale des sols est très rapide, alternant entre podzols et sols ferrallitiques.

Les podzols sont des sols de sables blancs très pauvres et acides sur lesquels la végétation spontanée est herbacée : on les appelle communément « sols de savanes ».

Les sols ferrallitiques, argileux et bruns, sont favorables à la croissance des arbres, bien que très pauvres chimiquement : on les appelle communément « sols de forêts ».

2.- Conséquences sur les conduites d'élevage

Compte-tenu des importantes précipitations en saison des pluies, les éleveurs de bovins cherchent à éviter les vêlages entre avril et juin, pour lesquels, le taux de mortalité des veaux est élevé (supérieur à 20% selon B.Dedieu, 1995 in l'élevage bovin en Guyane). Ils retirent donc les taureaux des troupeaux de femelles entre les mois de juillet et septembre.

Un important travail de collection fourragère a été réalisé par l'IRAT puis l'INRA dans les années '70.

Six espèces adaptées au contexte guyanais avaient été identifiées, dont *Brachiaria humidicola*, très peu utilisée à l'époque.



Aujourd'hui, elle constitue la majorité des prairies plantées par les éleveurs bovins en raison de sa grande souplesse d'utilisation : tolérante au pâturage en conditions hydromorphes, à la sécheresse temporaire, insensible aux nombreuses maladies ou parasites...



Toutefois, les espèces fourragères tropicales n'offrent qu'un fourrage de qualité moyenne, qui nécessite des apports complémentaires significatifs de vitamines et minéraux .

Chapitre 4 : poids relatif de l'agriculture guyanaise

L'économie guyanaise est marquée par l'activité spatiale, génératrice de forte valeur ajoutée et d'emploi sur le département.

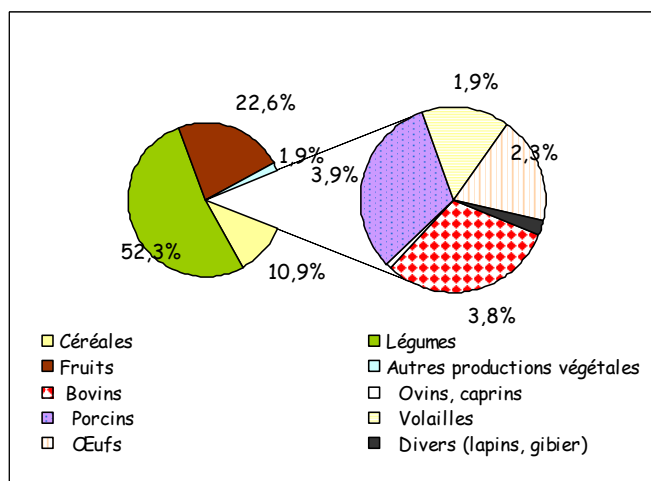
Le secteur primaire ne représente que 5% de la production de Guyane (3% en métropole), avec un produit annuel de l'ordre de 100 M€.

Toutefois, il emploie près de 7% des actifs contre 4% en métropole (source IEDOM, 2006).

1.- Les principales productions agricoles

Avec plus de 50 M€ de produits annuels, le maraîchage et les cultures vivrières constituent l'essentiel de la production agricole guyanaise, largement devant la production de fruits ou céréalière (riz) sur le périmètre irrigué de Mana.

Les productions animales ne constituent que 12% de la valeur de production agricole finale avec une répartition équilibrée entre les 3 principales filières : gros ruminants, porcs, et volailles.



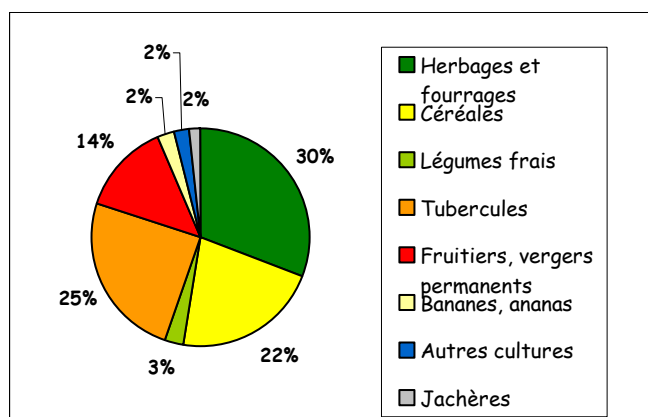
Graphique 1 : Décomposition des principales productions agricoles (en valeur)

2.- L'assolement départemental

La forêt recouvre près de 90% du territoire guyanais (et 15% du territoire national).

La SAU guyanaise, estimée à près de 28.000 ha (EDE, 2007) est principalement occupée par des prairies pâturées. Elle est progressivement mise en valeur (concession sous forme de bail emphytéotique).

A défaut d'occuper le premier plan en valeur, l'élevage ruminant joue un rôle important dans l'occupation du territoire et l'emploi en milieu rural.



Graphique 2 : Décomposition de l'assolement de Guyane (source : Agreste 2006)

3.- La consommation alimentaire

Sur le département de Guyane, la consommation de viande par habitant est estimée à 60 kg/an (soit près de 60% de la consommation moyenne métropolitaine).



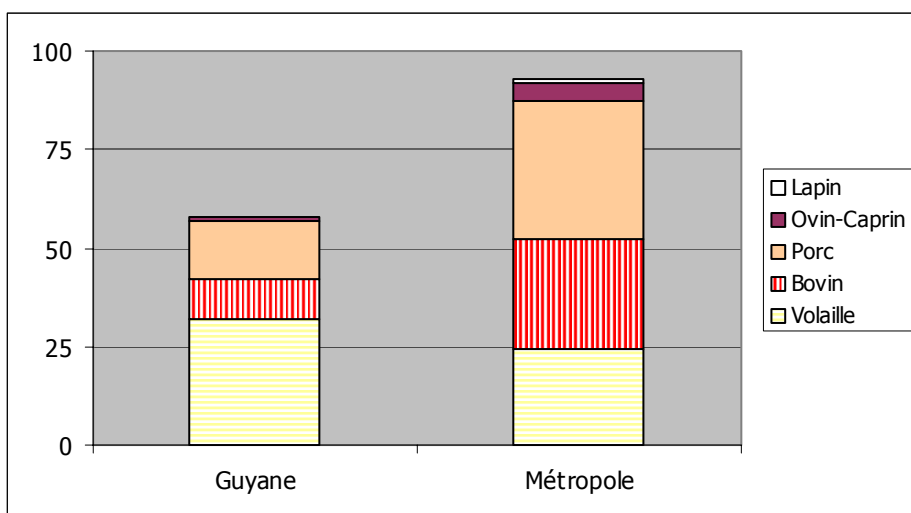
Cette consommation se caractérise par un profil sensiblement différent, avec un poids encore plus marqué pour la consommation de viandes à cycle de production court (porcs & volailles).

Le taux d'auto approvisionnement est faible pour les viandes : bovin (15%), porc (30%) et volailles (5%).

L'arrêt des importations d'œufs réfrigérés en provenance de métropole a permis un réel développement d'ateliers de pondeuses élevées au sol, pour une production annuelle locale estimée à 15 millions d'œufs.

La production locale d'œufs en coquille couvre désormais les besoins en Guyane (consommation d'environ 70 œufs par personne contre 172 en métropole).

Pour les productions porcines et bovines, la proximité du Brésil et du Surinam constitue une réelle concurrence (pays à moindre coût de production, marché parallèle,..).



Graphique 3 : Consommation de viande par habitant en Guyane et en métropole (estimation PRIT 2007 à partir des données d'abattage et des Douanes)

Chapitre 5 : panorama de l'élevage de Guyane

1.- Les chiffres clés de production

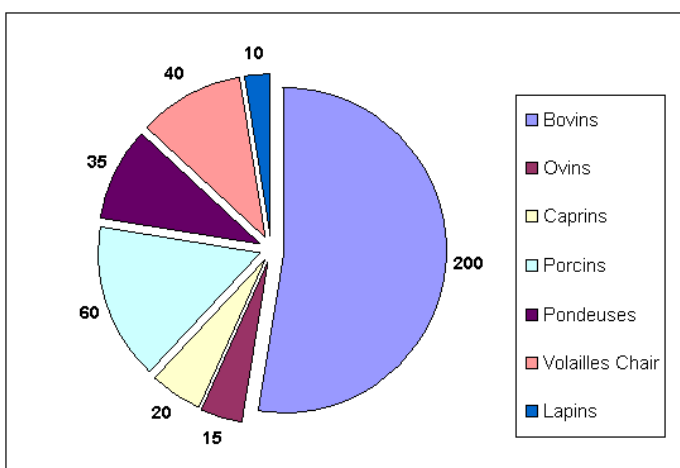
La Guyane compte environ 6.000 exploitations agricoles. En excluant les très petits ateliers à objectif essentiellement d'autoconsommation, 350 exploitations pratiquent l'élevage à des fins commerciales (estimations à partir du RA 2000 et SCEES 2005).

Les élevages ruminants constituent plus de la moitié des exploitations professionnelles.

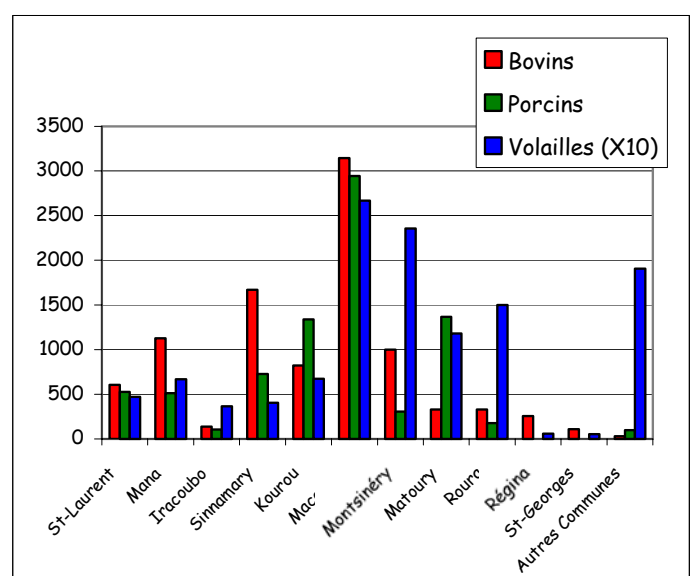
L'essentiel des cheptels porcins et bovins est localisés sur la bande littorale.

	Seuil minimum	Nbre d'exploitations	Cheptel détenu
Bovins	5 bovins	200	4.600 vaches
Ovins	10 brebis	15	500 brebis
Caprins	10 chèvres	20	900 chèvres
Porcins	4 truies	60	800 truies
Pondeuses	100 poules	35	50.000 poules
Volailles Chair	500 poulets produits/an	40	100.000 poulets /an
Lapins	5 cages mères	5 à 10	500 cages-mères

Tableau 2 : Estimation du nombre d'exploitations avec élevage en Guyane (Source : données SCEES 2005 et BDNI)



Graphique 4 : Décomposition du nombre d'élevage par Production (source : estimations à partir du SCEES & BDNI)



Graphique 5 : Répartition par commune des cheptels animaux de Guyane (source : RA 2000)

2.- Quelques enseignements pour l'organisation d'un réseau d'élevage en Guyane

En Guyane, l'élevage bovin occupe une place prépondérante, devant les productions de volailles et de porcs. De plus, il constitue pour nombre d'éleveurs un modèle de développement agricole, suite aux actions menées dans le cadre du « Plan Vert ».

Par ailleurs, comme l'illustre le tableau 3, la production est fortement concentrée au sein de quelques exploitations :

- en élevage bovin, plus de 80% du cheptel est détenu sur une cinquantaine d'élevages de plus de 50 têtes. Dans la mesure où l'accès au foncier n'est pas limitant, ces systèmes seront à privilégier afin d'atteindre les objectifs retenus dans le cadre du POSEI,
- en élevage porcin, le phénomène est encore plus marqué : une poignée d'exploitations spécialisées impacte fortement la production locale.

- Toutefois, il semble exister également à côté de ces élevages avec conduite de type métropolitaine, quelques exploitations à cheptel moyen (15 à 35 truies), supports possibles de développement,
- en volailles de chair et pondeuses également, l'essentiel du cheptel est présent sur la vingtaine d'élevages adhérents de la coopérative avicole locale (CACG).

Le nombre d'exploitations professionnelles en petits ruminants est quasiment nul. Mais ces productions doivent être présentes en compléments d'autres productions (élevage ou productions végétales) ou d'autres activités non agricoles (salarié du BTP, fonctionnaire,...).

Bovins	5 à 9 vaches	10 à 19	20 à 49	50 et plus	Nombre Total
% exploitations	32%	26%	19%	24%	195
% cheptel détenu	3%	5%	8%	83%	13 500
Truies mères	4 à 9 truies	10 à 19	20 à 49	50 à 199	Nombre Total
% exploitations	73%	11%	11%	5%	62
% cheptel détenu	28%	9%	25%	38 %	798
Brebis mères	10 à 19 brebis	20 à 49	50 et plus	Nombre Total	
% exploitations	63%	25%	13%	16	
% cheptel détenu	27%	22%	51%	440	
Chèvres mères	10 à 19 chèvres	20 à 49	50 et plus	Nombre Total	
% exploitations	24%	35%	41%	17	
% cheptel détenu	6%	19%	75%	948	
Poulets de chair	500 à 2500 /an 2500 et plus			Nombre Total	
% exploitations	78%			22%	41
% production	19%			71%	100.000*
Poules pondeuses	100 à 499	500 et +	Nombre Total		
% exploitations	75%	25%	32		
% cheptel détenu	8%	89%	49 332		

Tableau 3 : Répartition des cheptels guyanais par taille (Source : SCEES 2005 et BDNI)

3.- Les principaux acteurs de l'élevage

Les opérateurs d'amont

L'entreprise IMCO, basée à Macouria, est le principal opérateur du marché en matière d'alimentation animale et d'animaux vivants.

Les Organisations de Producteurs réalisent également un service d'approvisionnement pour leurs adhérents. Les revendeurs de fertilisants et phytosanitaires sont nombreux. Il s'agit en général d'une activité secondaire (magasins de bricolage et matériaux de construction par exemple).

Il existe plusieurs sociétés qui importent des engins et matériels agricoles, bénéficiant d'une défiscalisation (abattement de 38 %).

Pour l'achat de matériel subventionné, certaines de ces sociétés avancent aux éleveurs la trésorerie dans l'attente du versement de la subvention.



Fournisseur	Aliment	Engrais phytos	Semences	Vivant	Matériel
IMCO	7.400 t /an dont 80% fabriqué localement 60% d'aliment volailles	X		60.000 poussins + 110.000 œufs à couvrir	
PIOU PIOU	1.600 t / an d'aliment métropolitain : parité porc / volailles				
CACG				Poussins et lapins reproducteurs	X
SCEBOG	Vente d'aliment	X	X		X
AEBG			X		X

Tableau 4 : Principaux fournisseurs des éleveurs de Guyane

Genesia, entité du groupe Agena basé en Auvergne, réalise les inséminations artificielles des bovins de Guyane, et des caprins depuis 2006.

Il n'y a pas d'agent présent sur place en permanence. Genesia organise généralement deux campagnes d'insémination par an (novembre et mars), avec groupement hormonal des chaleurs.

L'Etablissement Départemental de l'Elevage (EDE)

L'EDE est un service de la Chambre d'Agriculture. En 2007, quatre personnes y travaillaient. Les missions de l'EDE sont :

- d'assurer l'identification réglementaire des bovins, ovins, caprins et porcins ;

- d'apporter un appui technique aux producteurs de ruminants et de porcs (reproduction, d'alimentation, d'investissements);
- de centraliser et d'assurer la cohésion entre les demandes des organisations de producteurs (programmes sectoriels, schéma génétique...).

Les structures d'aval

a) L'abattage

L'abattoir régional de Dégrad-des-Cannes représente plus de 95% de l'abattage contrôlé de ruminants et porcins de Guyane. Cette structure est administrée par les éleveurs et emploie plus d'une dizaine de salariés.

Les éleveurs amènent eux-mêmes leurs animaux à l'abattoir et vendent les carcasses à des bouchers ou à la SCEBOG, qui se chargent de payer les frais d'abattage et de transporter les carcasses. Il existe deux tueries dérogatoires à Sinnamary et Saint-Laurent-du-Maroni.

En volailles, il existe quelques tueries autorisées, toutes appartenant à des éleveurs. Trois membres de la CACG possèdent chacun une tuerie, qui peuvent servir pour les besoins de la coopérative.

b) Les Organisations de producteurs

Les organisations de producteurs apportent un appui technique aux éleveurs. Elles centralisent les demandes de subventions prévues dans le cadre des programmes sectoriels et assistent les producteurs dans la réalisation de ces dossiers.

Filière bovine

La Société Coopérative des Eleveurs Bovins de Guyane (SCEBOG) fédère une centaine d'éleveurs bovins. Son activité principale est la commercialisation des carcasses bovines (et bubalines) de ses adhérents. Les clients de la SCEBOG sont les principales GMS ainsi que des bouchers de Cayenne et Kourou.

L'Association des Eleveurs Bovins de Guyane (AEBG) regroupe près de 100 adhérents. Elle organise des importations de semences, reproducteurs, et matériel d'élevage. Les salariés de l'AEBG sont au nombre de 4.

La coopérative peut également organiser entre ses adhérents la vente d'animaux vivants, reproducteurs ou destinés à l'engraissement.



Filières petits ruminants

« L'association des producteurs ovins et caprins de Guyane (APOCAG) regroupe une vingtaine d'éleveurs de petits ruminants. Son action se porte principalement sur l'aide à l'importation de reproducteurs de métropole et sur les investissements en matériel d'élevage (clôtures, bâtiments, etc.) »

Filière porcine

Le Syndicat des Producteurs Eleveurs Porcins de Guyane (SPEPG) est actuellement inactif. Il comptait une cinquantaine d'éleveurs.

Un de ses rôles principaux était d'organiser l'importation de reproducteurs métropolitains. Il n'y a actuellement plus de structure d'organisation de la filière porcine en Guyane.

Filière avicole et cunicole

La Coopérative Avicole et Cunicole de Guyane (CACG) compte 23 adhérents, dont 16 en production d'œufs, 6 en production de volailles de chair et 2 en production cunicole.

La CACG s'occupe de l'approvisionnement de ses adhérents en poussins et en matériel d'élevage, et surtout de l'organisation de la commercialisation des volailles de chair et des œufs (avec un centre de conditionnement).

Les œufs des adhérents de la CACG sont conditionnés dans le centre coopératif de Dégrad-des-Cannes.

C'est la CACG qui se charge de trouver des marchés pour la production de ses adhérents. La coopérative emploie une quinzaine de salariés.

La commercialisation des productions animales

La majeure partie des productions animales de Guyane est vendue sur des marchés non organisés à grande échelle (vente directe à la ferme ou sur les marchés urbains de Cayenne ou Kourou).

La SCEBOG organise la commercialisation de la viande bovine de ses adhérents, et dans une moindre mesure de porc et de petits ruminants.

La CACG organise la commercialisation de la production d'œufs et de volailles de chair de ses adhérents.

Filière animale	Volume produit (tonnes Equivalent carcasse/an)	Part de la production abattue ou conditionnée en structure réglementaire	Part de la production organisée (%)	Prix de vente 2007 (€/kg)
Bovins Bubalins	310	95%	55%	Bœufs 5,20 €/kgc Réformes 4,80 €/kgc Bufflons 6,70 €/kgc
Petits Ruminants	35	~10%	~10%	8 €/kg vif en direct 8€/kgc en structure
Porcins	800	60%	~10%	2,50-2,80 €/kg vif 3,30-3,80 €/kgc
Œufs	15 millions d'unités	60 %	60%	0,15 €/unité en structure 0,25€/unité en direct
Volailles de chair	330	40%	20%	Poulet standard 4,70 €/kgc en structure 6,50 €/kgc en direct
Lapins	6	50%	50%	5,78 €/kgc en structure

Tableau 5 : Chiffres clés de commercialisation des productions animales de Guyane (sources : DAF 2006, SCEBOG, CACG)

Chapitre 6 :

caractérisation de la filière bovine

1.- Mise en perspective historique

Les savanes naturelles exondées de Guyane, dont on estime la superficie comprise entre 30 et 45.000 ha ont fourni depuis le XVII^e siècle l'essentiel du fourrage nécessaire aux animaux. Ils étaient pour la plupart lâchés en liberté. Le chargement était très faible, de l'ordre de 0,1 UGB/ha (Huguenin, 1997).

Les problèmes récurrents d'hydromorphie en saison des pluies et de dessèchement de l'herbe en saison sèche ne permettaient pas une conduite plus intensive. Dès 1800 les éleveurs tentèrent l'implantation de graminées exotiques, malheureusement sans succès.

L'idée fut reprise par le BAFOG (Bureau Agricole et Forestier Guyanais) dans les années 1950, mais c'est surtout avec le Plan Vert que la superficie en prairies plantées se développa.

Jusqu'au Plan Vert, on distinguait quelques élevages assez importants d'animaux assez bien typés (zébus, Santa Gertrudis ou Holstein) et de multiples petits élevages de bovins « créoles » issus de sang mêlé au gré des importations des anciens domaines coloniaux. La conduite était soit au piquet pour les petits troupeaux (moins de 10 animaux) ou alors extensive, sans clôture, dans les savanes naturelles.

Avec le Plan Vert, on recherche à adopter un mode de conduite du troupeau « semi-intensif » basé sur l'implantation de prairies artificielles plus productives que les savanes, et l'élevage d'animaux sélectionnés (zébus importés massivement d'Amérique Centrale à partir de 1977).

La filière est encadrée par la Coopérative de l'Élevage Bovins Guyanais (CEBG) qui regroupe en 1985, 85% des 15.000 bovins de Guyane. Elle a pour mission d'organiser des importations d'animaux, de gérer les subventions et les contrats de production, d'assurer l'approvisionnement, l'encadrement technique des éleveurs et la commercialisation des produits.

L'installation des éleveurs sous le Plan Vert est grandement facilitée par l'importance des subventions et l'accès à des prêts bancaires.



Les terrains sont attribués majoritairement sous forme de baux emphytéotiques. Des prêts bonifiés en provenance de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) sont attribués aux éleveurs par la Société Financière de Développement Economique de la Guyane (SOFIDEG), créée en 1982.

Ces prêts sont garantis à 90% par l'Etat et à 10% par la SOFIDEG. La BNP concède également des prêts à court terme pour l'achat d'animaux destinés à l'engraissement.

Le Plan Vert permet une augmentation importante du cheptel bovin. De 1.300 têtes en 1973, il dépasse 15.000 en 1985; le volume annuel de carcasses passe de 30 à 266 tonnes.



Toutefois, le cheptel guyanais est inégalement réparti puisque 28 éleveurs bovins du département (16% des éleveurs, détenant chacun plus de 200 têtes) concentrent près de 70% du cheptel bovin guyanais (Battini, 1984).

Malheureusement la plupart des élevages installés lors du Plan Vert n'obtiennent pas les résultats escomptés.

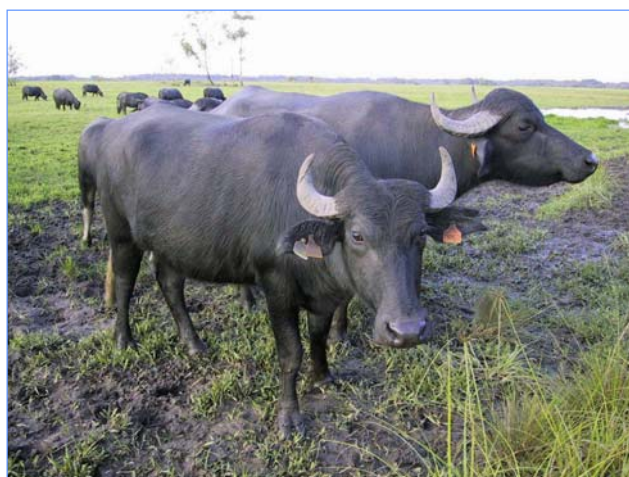


Les faillites sont nombreuses et le cheptel guyanais décroît dès la fin des années 80, atteignant son minimum en 1995 avec à peine 7.000 têtes. Le nombre de « rescapés » du Plan Vert est estimé à une vingtaine sur les 150 bénéficiaires du départ

En 1989, l'Etat doit rembourser les dettes des éleveurs auprès de la CNCA et de la BNP. Depuis, les prêts bancaires à l'agriculture sont quasi inexistant.

La CEBG connaît également de sérieuses difficultés financières, et malgré une tentative d'association avec d'autres coopératives animales, dépose le bilan en 1988. Le SEBOP (Syndicat des Eleveurs Bovins et Porcins) est alors créé pour faire face à la déstructuration des filières bovine et porcine.

En 1990, il prend la dénomination de SCEBOG (Syndicat des Eleveurs Bovins de Guyane) en se consacrant uniquement aux éleveurs bovins.



2.- Eléments sur la production et la mise en marché

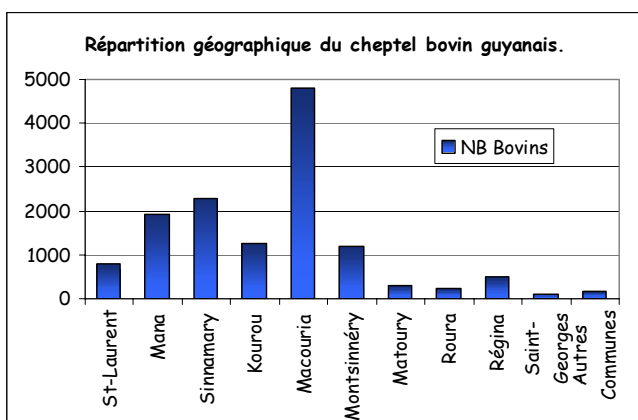
Courant 2007, le nombre d'éleveurs de bovins connus des services de l'EDE était de 315, pour un cheptel total de 14000 têtes (EDE).

Ce cheptel semble croître régulièrement depuis quelques années.

L'identification animale s'est généralisée, même si quelques bovins non identifiés sont encore présents dans des communes reculées.

La majorité des animaux (73% des bovins et 66% des éleveurs de bovins) se situent sur la zone côtière entre Sinnamary et Matoury.

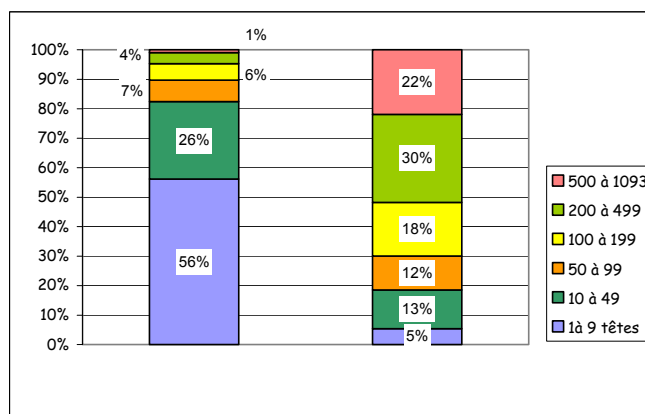
L'Ouest constitue un pôle secondaire (20% du cheptel et 25% des détenteurs de bovins).



Graphique 6 : Nombre de bovins par commune (données EDE, 2007)

Le cheptel bovin est inégalement réparti sur le territoire et entre les exploitations (dont le cheptel varie de 1 à plus de 1000 têtes).

Les 11% des éleveurs qui ont plus de 100 têtes possèdent 70% des bovins tandis que les 56 % de détenteurs qui ont moins de 10 têtes possèdent 5% du cheptel total.



Graphique 7 : Répartition des bovins entre détenteurs (données EDE, 2007)

Selon les communes, la répartition entre détenteurs est différente. Dans les communes du littoral (Mana, Sinnamary, Kourou, Macouria...), des grandes exploitations sont présentes et la répartition est particulièrement inégale.

Dans les communes reculées il n'y a généralement pas de grand élevage et la répartition est plus équilibrée.



La plupart des sources estiment que l'abattage non contrôlé est très faible pour les bovins, car la grande majorité du cheptel appartient à des éleveurs qui travaillent avec l'abattoir. Certaines communes sont très reculées, mais elles ont très peu de têtes de bovins. On peut estimer l'abattage non contrôlé à environ 5-10 % de l'abattage total.

Avec environ 1.400 tonnes d'équivalent carcasse importées chaque année entre 2002 et 2004, la production locale, de l'ordre de 220 téc, couvre 17% des besoins.

La plupart des animaux abattus en Guyane sont des animaux âgés (bœufs castrés et génisses de 30 à 36 mois), même si quelques producteurs produisent des taurillons, notamment depuis l'arrêt de la PSBM.

La politique d'installation à cette époque favorise l'augmentation des capacités de production. La modification de la PSBM a fait aussi changer la production de taurillons en bœufs (versement de la PSBM en deux fois).

Le contrecoup de l'ESB arrive en 2001, avec l'instauration des tests obligatoires.

Le délai d'analyse en métropole des prélèvements pose un problème : l'ancien abattoir n'avait pas les capacités de stockage au froid suffisantes et les quantités abattues sont nécessairement réduites.

En 2002, l'Institut Pasteur met en place un laboratoire en Guyane pour les tests ESB. Il stoppe ses activités en 2004 car il était prévu pour traiter aussi les échantillons des Antilles, ce qui n'eut jamais lieu.

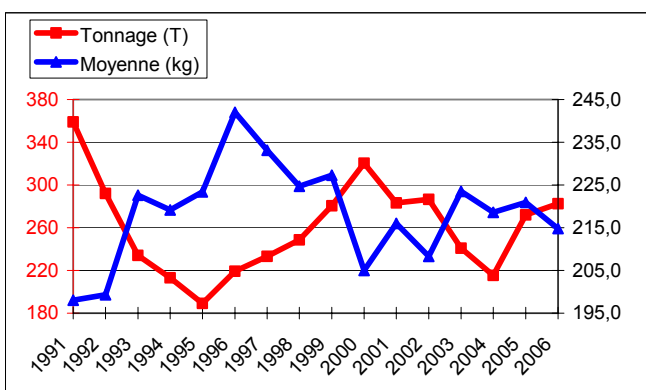
Le changement d'abattoir (du centre de Cayenne vers le port de Dégrad-des-Cannes) a eu lieu en 2003 et dès lors le stockage au froid n'est plus un problème.

Les difficultés rencontrées en 2003 et 2004 sont liées aux problèmes financiers de deux bouchers chez qui les livraisons sont interrompues en 2003, et à l'ouverture de la route de Saint-Georges fin 2003.

Les moindres ventes de têtes en 2003 & 2004 sont liées à deux phénomènes différents. D'une part, l'interruption de la commercialisation auprès de 2 bouchers en cessation de paiement. D'autre part, l'ouverture de la route de Saint-Georges vers le Brésil.

Cette nouvelle infrastructure fit d'Oiapoque une destination prisée les week-end, à l'occasion desquels de la viande brésilienne à moindre coût était fréquemment ramenée pour les besoins familiaux.

Devant l'ampleur du phénomène, les services des douanes ont renforcé les contrôles effectués et le phénomène s'est tari dès 2005.



Graphique 8 : Evolution 1991-2006 du tonnage de carcasse abattu et du poids moyen des carcasses (données DAF et ODEADOM)

Les abattages contrôlés de bovins ont sensiblement diminué au début des années 1990 (graphique 8), résultat d'une décapitalisation sensible des élevages et de cessations d'activité.

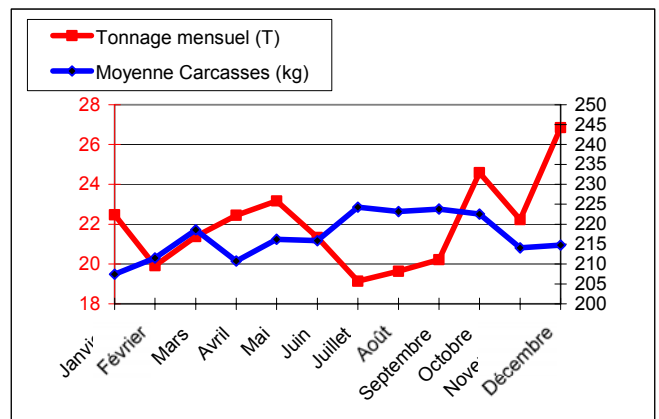
A la fin de la décennie, la crise de l'ESB entraîne une certaine méfiance envers la viande de métropole et une préférence pour la production locale.

Les éleveurs répondent à la demande, quitte à vendre des animaux plus légers, afin de ne pas diminuer le troupeau de reproductrices.

La demande de viande bovine saisonnière (faible en juillet et élevée en fin d'année) est source de la variation des tonnages mensuels au cours de l'année (cf. graphique 9). Le poids moyen des carcasses varie légèrement au cours de l'année.

Il est important de noter qu'un certain nombre d'éleveurs ont leur propre boucherie et valorisent ainsi mieux leur viande. Le volume de production local est d'environ 300 tonnes carcasse (équivalent au niveau atteint au milieu des années '80 lors du Plan Vert).

Le taux d'approvisionnement en viande locale est de l'ordre de 15 à 18%. En viande fraîche, il avoisine les 55 à 60%.



Graphique 9 : Evolution mensuelle des abattages contrôlés et poids moyen des carcasses (moyenne 2001-2006) (données DAF)

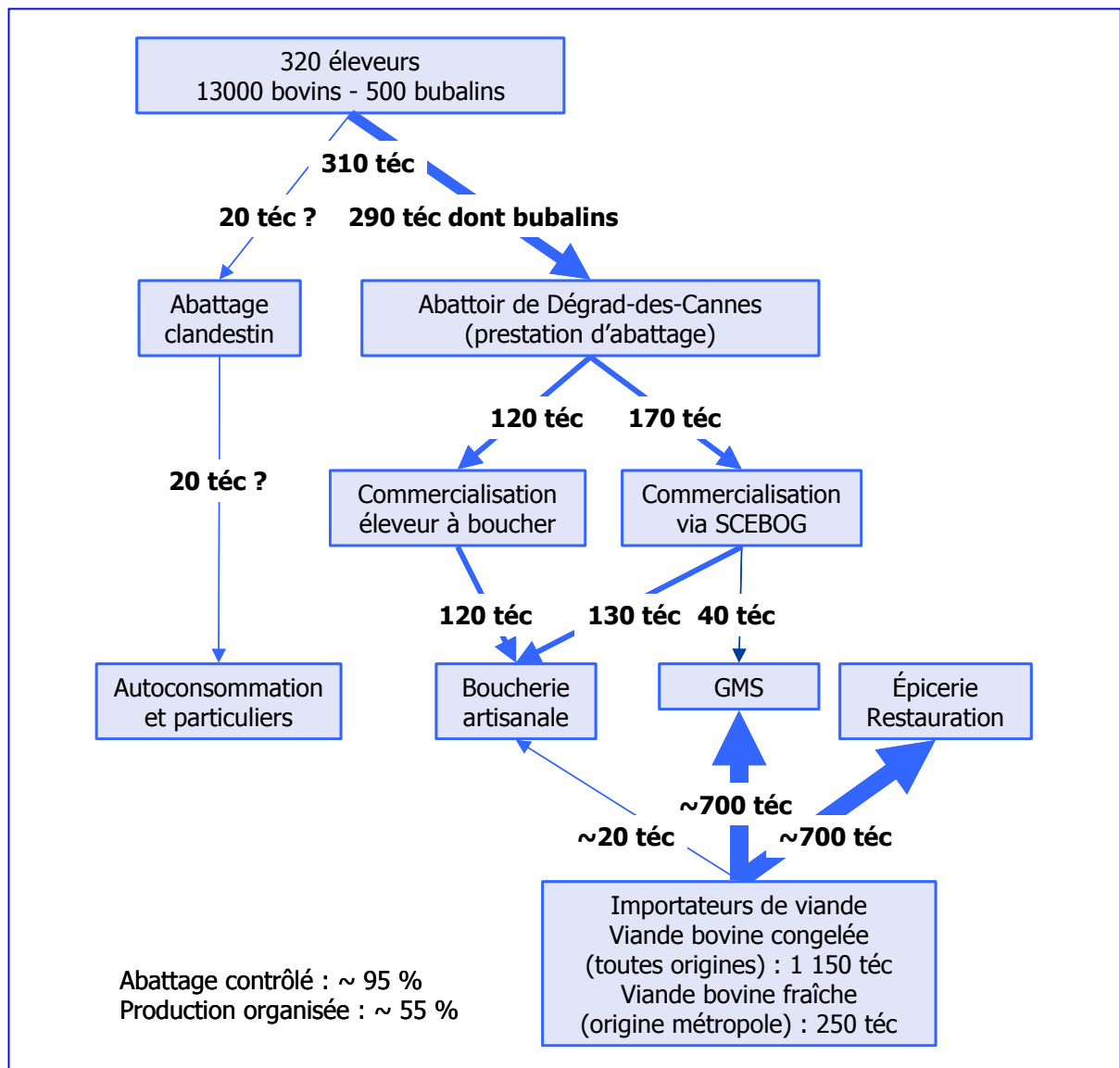


Figure 1 : l'organisation et les flux de la filière bovine (Sources : DAF, services des douanes et SCEBOG, 2006)

4.- Les principaux systèmes d'élevage bovins de Guyane

Quatre systèmes ont été caractérisés à partir de la révision de la bibliographie disponible, des entretiens auprès des experts locaux et des visites de terrain :

- B0. **Les détenteurs bovins à cheptel modeste (<10 vaches).** L'objectif principal est l'autoconsommation avec vente au voisinage pour disposer d'un complément de revenu
- B1. **Les grands domaines bovins (>150 vaches).** Des élevages en vitesse de croisière après une longue phase de capitalisation bovine et de mise en valeur du foncier

- B2. **Les élevages de ruminants avec réserve foncière.** Des exploitations en développement (surface & cheptel) à partir de l'attribution de périmètres de forêt à valoriser. Selon leur vitesse de développement (accès au capital notamment), elles se situent à des degrés divers par rapport aux types détenteur et grand domaine bovin.

Chacun des types est décrit dans les pages suivantes, avec un tableau des principaux éléments de structure, des dynamiques d'évolution et du poids relatif du type dans la production locale.

Dans une seconde partie, les principales caractéristiques de la conduite animale sont précisées ainsi que quelques éléments d'appréciation de la viabilité économique et de la reproductibilité du type (i.e possibilité d'installation dans ce type de système d'élevage).

Les détenteurs de bovins sont relativement nombreux mais ne représentent qu'une faible part de la production et ne vivent pas de leur élevage.

Pour qu'un producteur puisse développer en Guyane un élevage bovin qui lui permette d'en faire son activité principale, l'obtention d'un bail foncier est essentielle. Les producteurs qui ont obtenu ce séisme sont généralement dans une phase de capitalisation (plus ou moins rapide) pour constituer à moyen terme un élevage professionnel.

Ils développent leur exploitation jusqu'à une taille économiquement viable et rémunératrice caractérisée par le type « grand domaine ». Compte tenu de la conduite assez extensive des surfaces et de la faible valeur alimentaire des espèces fourragères tropicales, les surfaces nécessaires pour ce seuil économique sont assez importantes (150 à 200 ha minimum).

Sur la base de ces éléments, le **Comité professionnel guyanais de Suivi Local du projet** a souhaité intégrer au réseau de suivi technico-économique **10 élevages de type B2 « élevage de ruminants avec réserve foncière »** (à des stades de développement différents, de 20 à près de 100 vaches) et **5 élevages de type B1 « grands domaines bovins »**

Type B0 : les détenteurs bovins

Localisation :	Bande côtière : de Cayenne à Kourou
Part de l'activité :	Activité agricole secondaire
Objectif de production :	Autoconsommation et complément de revenu
Age :	Variable avec bonne proportion > 45 ans
Cheptel moyen :	7-10 vaches
SAU moyenne :	10 ha
Niveau de performance technique :	Faible : de l'ordre de 0,35 veau sevré/vache/an
Dynamique d'évolution du type :	Faible
Freins à l'évolution :	Difficulté d'accès au foncier Pas d'accès au crédit Peu de capital à investir dans l'activité agricole
Evolution quantitative du type :	Repli
Equipements :	Inexistants
Produits commercialisés :	Bœufs (200 kgc) et génisses (180 kgc) de 30 à 36 mois, vaches de réforme (200 kgc)
Estimation du poids relatif dans la production locale :	10% de la production et du cheptel de vaches, 40% des propriétaires d'au moins 5 bovins

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

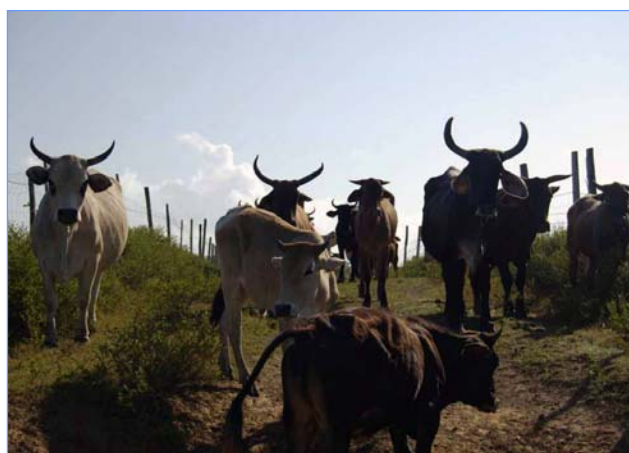
- Type génétique zébu avec quelques traits de races anciennement introduites en Guyane
- Monte naturelle avec présence en permanence du troupeau : mises-bas étalées
- Pâturage tournant, sur 3 à 4 parcelles. Chargement de 0,8 à 1 vache suitée/ha
- Pas de réalisation de stocks fourragers (généralement faute de matériel)
- Amendements et désherbages irréguliers, prairies qui s'embroussaillent parfois
- Vermifuge 2 fois/an, détiquages mensuels
- Castration des mâles au sevrage (1 seul lot d'animaux)

Viabilité économique :

- Complément de revenu modeste : de l'ordre d'un demi-SMIC
- Rémunération horaire estimée à 10 €/h

Reproductibilité :

- Système reproductible mais ne générant pas un revenu suffisant pour faire vivre un foyer de son activité agricole.
- Système souvent transitoire jusqu'à l'obtention d'un bail.



Type B1 : les grands domaines bovins

Localisation :	Surtout sur le littoral entre Cayenne et Sinnamary
Part de l'activité :	Agriculteur à titre principal
Forme juridique :	Exploitation agricole sous forme sociétaire
Main d'œuvre salariée :	2 salariés à temps plein
Objectif de production :	Source principale de revenu
Age :	Fréquemment supérieur à 50 ans
Cheptel moyen :	150 vaches en système naisseur-engraisseur + 30 buffles (naisseur)
SAU moyenne :	200 ha de prairies améliorées
Niveau de perf. technique :	Correct. P.N. : 0,7-0,8 sevré/femelle/an
Dynamique d'évolution :	Exploitation à forte dynamique de développement depuis 30 ans. Forme actuelle est généralement un aboutissement
Freins à l'évolution :	Aucun. Mentor possible pour d'autres producteurs
Evolution du type :	Transmission à la génération suivante en cours ou programmée. Stable ou en légère progression
Equipements :	Corrals et couloirs de contention Tracteurs, chaîne complète de récolte de fourrage, bulldozer / pelle mécanique
Produits commercialisés :	Bœufs et génisses de 30 mois (230 et 200 kgc) abattus à Cayenne et vendus en coopérative (Sce-bog) ou en magasin propre. Bufflons de 9 mois (150 kgc) parfois repoussés à 24 mois (210 kgc)
Estimation du poids relatif dans la production locale :	50 à 60% de la production locale, pour environ la moitié des vaches Une dizaine d'exploitations (5% des élevages avec bovins)

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Vaches typées Brahman ou race rustique,
- Monte naturelle (taureaux inscrits), recours parfois à l'insémination artificielle sur génisses,
- Prairies implantées fréquemment en *Brachiaria humidicola* (« kikouyou »), amendées et fumées régulièrement,
- Allotement des animaux au sevrage (8-9 mois) selon leur sexe
- Pâturage tournant dédié à chaque lot (3 à 4 parcelles) et prairies de fauche pour affouragement en saison sèche (balles rondes)
- Chargement établi pour être autonome en fourrages : 0,9 vache suitée/ha en moyenne

Viabilité économique :

- Système en croisière, rémunérateur après de nombreuses années de capitalisation
- Montant d'aides égal à 1,5 fois le revenu disponible de l'exploitation

Reproductibilité :

- Système reproductible sous réserve de disponibilité foncière (trajectoire du type suivant)
- Transmissibilité délicate mais possible par le statut juridique de l'exploitation : capital de reprise très conséquent (cheptel, parc matériel, foncier).

Type B2 : les élevages de ruminants avec réserve foncière

Localisation :	Même région que pour les grands domaines bovins : entre Cayenne et Sinnamary
Part de l'activité :	Agriculteur à titre principal
Main d'œuvre salariée :	Occasionnelle, salarié permanent au-delà d'un cheptel de 80 vaches
Objectif de production :	Capitalisation jusqu'à obtenir un niveau viable (de type grands domaines)
Age :	Généralement assez jeunes (<40 ans) mais variable selon la possibilité d'accès à un bail foncier
Cheptel moyen :	Très variable : entre 20 et 100 vaches. Présence fréquente d'une troupe de petits ruminants (30-40 femelles), voire de buffles ou de porcs pour autoconsommation et disposer de trésorerie en phase de capitalisation
SAU moyenne :	50 ha valorisés mais réserve foncière de 100 à 150 ha supplémentaires
Niveau de performance technique :	Correct en reproduction, généralement médiocre en production de viande par nécessité de trésorerie ou inadéquation ponctuelle entre les ressources fourragères (parcelles défrichées) et la croissance du cheptel
Conditions et/ou clés de réussite :	Source de revenu extérieure : conjoint(e) ou activité salariée du chef d'exploitation. Disposer de savanes naturelles lors de l'installation est un atout pour aller plus vite dans la 1ère phase de capitalisation
Dynamique d'évolution :	Généralement forte et par paliers (séquences de déforestation)
Freins à l'évolution :	Importants besoins de capitaux initiaux pour acquérir le troupeau de vaches et défricher la forêt, faibles entrées d'argent (vente exclusive des males), d'où soucis récurrents de trésorerie Importante charge de travail, parfois concurrente entre défrichement de la forêt et gestion du troupeau et/ou du pâturage (clôtures,..)
Evolution du type :	Assez stable. Directement lié aux rétrocessions foncières

Equipements :	Corral et couloir de contention Pour les plus « avancés » dans leur développement: matériel de défrichage et de traction pour implantation et récolte des surfaces fourragères
Produits commercialisés :	Mâles castrés de 24 à 30 mois avec un poids de l'ordre de 210 kgc Quasiment aucune femelle (mises à la reproduction de toutes les génisses et peu de réformes)
Estimation du poids relatif dans la production locale :	Un quart de la production locale pour environ 20% du cheptel de bovins. Environ 10% des élevages avec bovins

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

Conduite analogue au type précédent :

- mêmes types génétiques, mêmes choix d'implantation sur prairies
- Allotement non systématique : parcellaire en cours d'aménagement
- Vente de mâles plus jeunes (et moins lourds car généralement pas de complémentation en concentrés et affouragement peu fréquent)



La phase de capitalisation initiale est longue et difficile. Un soutien financier pourrait certainement avoir un important effet de levier à ce moment de développement de l'exploitation (50-70 vaches au bout d'une dizaine d'années).



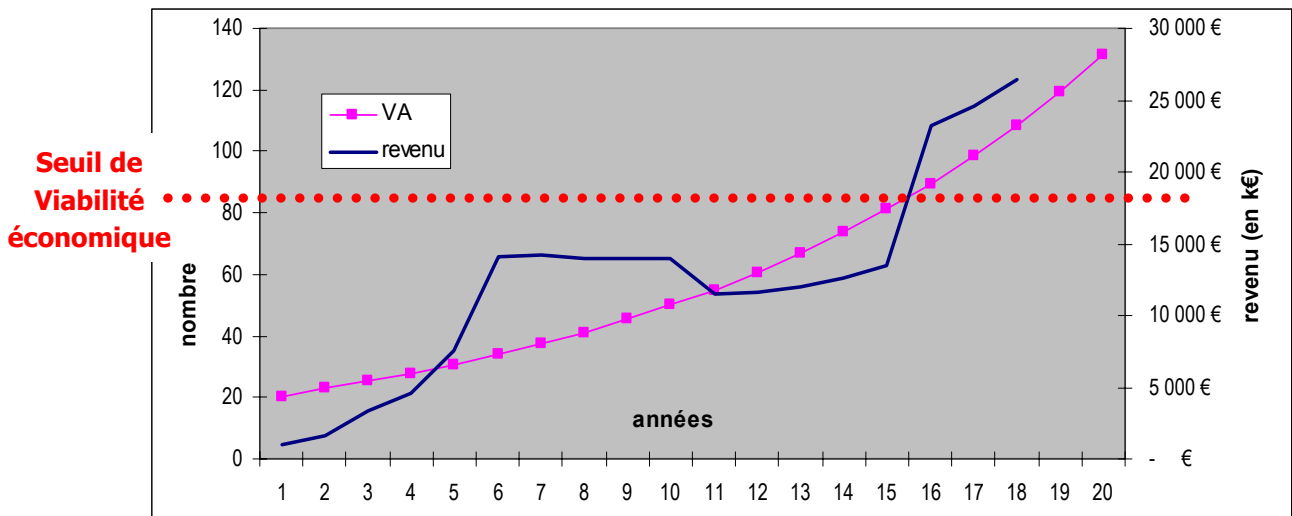
Le seuil de viabilité économique n'est atteint qu'au bout de 15 à 20 ans, après 200 k€ d'investissements, et dans l'hypothèse d'un bon cheptel de souche, de race rustique, constitué avec de jeunes animaux.

Viabilité économique :

Pour apprécier cet élément, nous avons procédé à une simulation d'évolution pluriannuelle voir (graphique 10 page suivante) à partir d'une série d'hypothèses favorables :

- défrichage de 5 ha/an avec du matériel (pelle mécanique) acquis en défiscalisation
- taux de renouvellement et de réforme des vaches minimum
- bonne maîtrise technique d'élevage





Graphique 10 : Dynamique d'évolution d'une exploitation bovine avec réserve foncière

En conclusion, le système :

- n'est pas viable en phase de démarrage et nécessite un complément de revenu extérieur régulier (activité salariée du chef d'exploitation ou du conjoint), de disposer d'un important capital initial ou d'un « mentor » (prêt de matériels)
- est viable à moyen terme dans l'hypothèse d'un maintien des soutiens actuels (ADMCA,...) et d'un accès possible aux crédits bancaires

Reproductibilité :

- système reproductible sous réserve de disponibilité foncière
- nécessité de disposer d'un tempérament de « pionnier »



Chapitre 7 : caractérisation des filières petits ruminants

Les ovins et caprins sont présents dans d'assez nombreuses exploitations, mais ce n'est presque jamais l'atelier principal.

Des petites troupes sont utilisées lorsque les exploitants ont quelques hectares de prairie à valoriser. Des troupeaux plus importants sont présents sur des exploitations avec bovins, permettant ainsi d'obtenir une trésorerie régulière, nécessaire lors de la phase de capitalisation.

Les troupeaux sont assez fréquemment mixtes (ovins et caprins mélangés), sans affectation de parcellaire (pâturage libre aux parcelles des bovins).



1.- Éléments de conduite d'ateliers de petits ruminants

Lors de cette première phase du projet, il n'a pas été possible de caractériser un type d'exploitations spécialisées ou avec un atelier important de petits ruminants.

Par contre, la conduite de l'atelier caprin ou ovin a pu être décrite sur quelques exploitations bovines disposant d'une troupe de 40 à 60 mères.

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Conduite « extensive », sans clôture spécifique, sur le parcellaire des bovins
- Ovins de type Martinik et caprins créoles
- Monte naturelle avec présence permanente des mâles dans le troupeau
- Absence de suivi individuel des brebis ou chèvres (reproduction,...)
- Production d'agneaux et chevreaux de 8 à 12 mois et 12 à 16 kg de carcasse
- Parcage nocturne en bergerie
- Vente le plus souvent en vif auprès de particuliers (8 €/kg vif)

Partant du constat qu'il n'y avait manifestement pas suffisamment d'exploitations de petits ruminants pour caractériser un type de système d'exploitation avec élevage et l'intégrer au dispositif (minimum de 5 exploitations d'un type analogue), mais qu'il existe de réelles perspectives de développement de ces productions sur le territoire guyanais, **le Comité professionnel guyanais de Suivi Local du projet** a décidé que le dispositif Réseau de références de Guyane devait intégrer **un minimum de 5 ateliers de petits ruminants** afin de pouvoir en caractériser la conduite. Ces ateliers de petits ruminants seront **préférentiellement étudiés sur les exploitations bovines précédemment retenues**, notamment du type « ruminants avec réserve foncière ».

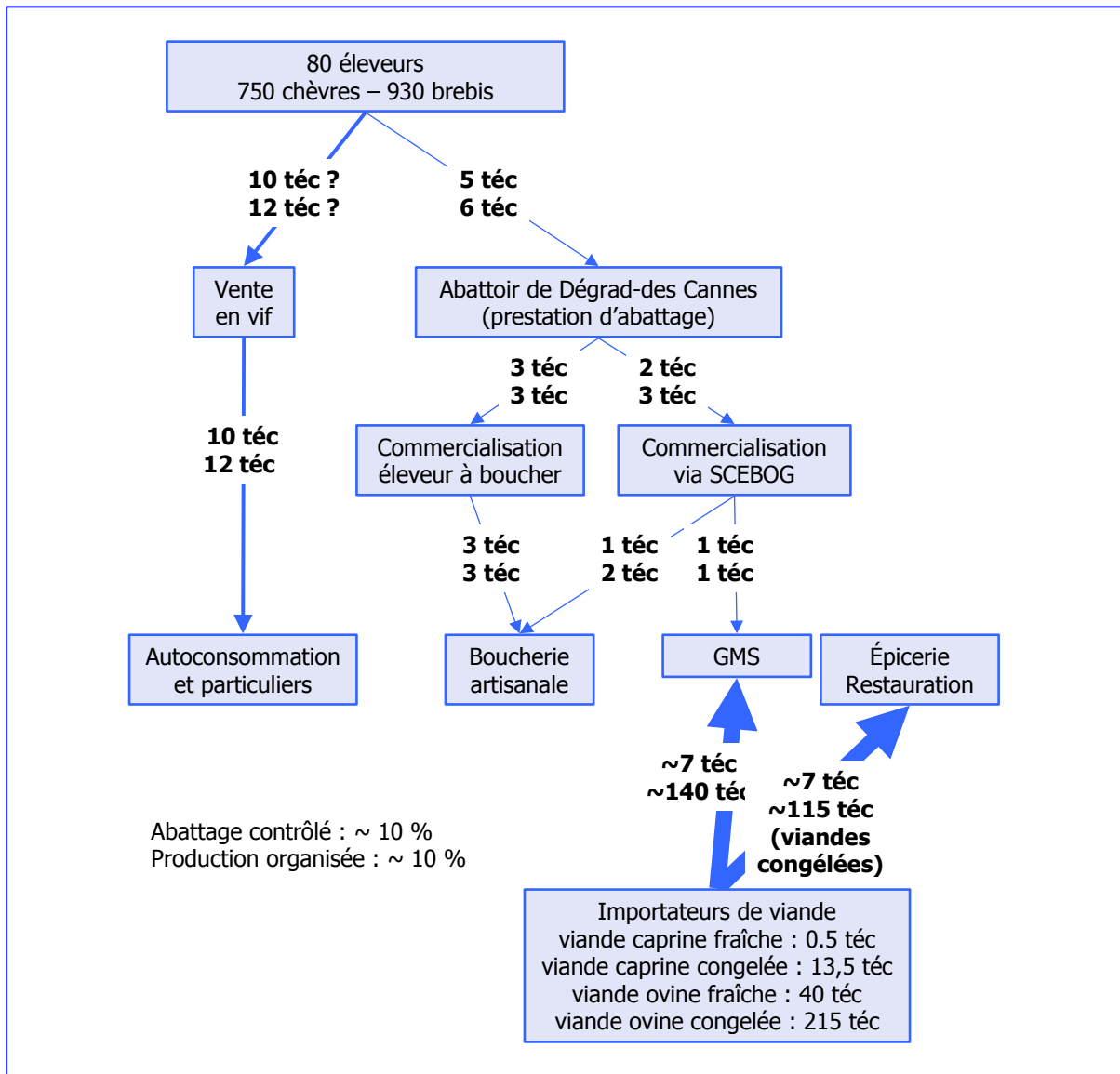


Figure 2 : l'organisation et les flux des filières petits ruminants (Sources : DAF, services des douanes et SCEBOG, 2006)



Chapitre 8 :

caractérisation de la filière porcine

1.- Mise en perspective historique

L'élevage porcin est traditionnel dans la population créole guyanaise. Il était très fréquent dans les exploitations familiales diversifiées d'avant le Plan Vert.

A cette époque l'élevage porcin fonctionnait de manière plus ou moins autonome : les importations d'aliments, de reproducteurs et de matériel étaient insignifiantes. Les porcs valorisaient essentiellement les sous-produits des cultures et les restes de cuisine. La race présente était de type créole, avec auto-renouvellement du cheptel.

Avec le Plan vert (fin des années 1970), l'élevage de porc spécialisé s'est développé, pratiqué surtout par les immigrants.

Les Réunionnais qui sont venus s'installer sur la commune de Macouria (qui est encore aujourd'hui la principale zone de production de porc du département) pratiquaient l'élevage de bovins laitiers et de porcs.

En 1980, fut créé le plus grand élevage de porcs de Guyane : la PAPPPI (Production Associée de Porcs et de Poissons en Intégration).

Société créée par Jean Guyomarc'h, elle devait associer grandes cultures (manioc, maïs, soja...), usine de transformation d'aliment pour porcs, élevage naisseur-engraisseur de 500 truies, abattoir et pisciculture dans des bassins fertilisés par les déjections porcines.

L'activité se recentra rapidement sur la production, abattage et transformation de porcs, avec fabrication d'aliment à partir de matières premières importées.

A la même époque en 1979, la COPORG, une coopérative d'approvisionnement et de commercialisation, voit le jour.

Son activité progresse, et en 1985, elle s'associe à la PAPPPI et la CEBG (Coopérative des Eleveurs Bovins de Guyane) afin de pouvoir approvisionner les éleveurs en aliment local et utiliser l'abattoir et l'atelier de découpe.

Cette situation convient aussi à la PAPPPI qui connaît de graves difficultés de commercialisation (il était prévu d'exporter du porc aux Antilles et aux Etats-Unis) et dont les outils de fabrication d'aliment et de transformation de viande sont sous-utilisés.

C'est ainsi que naît la SICAVIG (SICA des Viandes de Guyane). Mais, la SICAVIG, victime dès le départ de problèmes de commercialisation, dépose le bilan en 1987.

La PAPPPI cesse son activité en 1988. Les équipements d'élevage sont revendus aux éleveurs locaux. Le foncier est revendu à un agent immobilier qui le fait lotir.

L'unité de fabrication d'aliments est reprise en location par un des salariés de la PAPPPI, qui fonde ainsi la société IMCO, toujours en activité.

Depuis 1987, la commercialisation des porcs se fait sans organisme de collecte. Les porcs sont vendus en direct aux consommateurs ou aux bouchers.

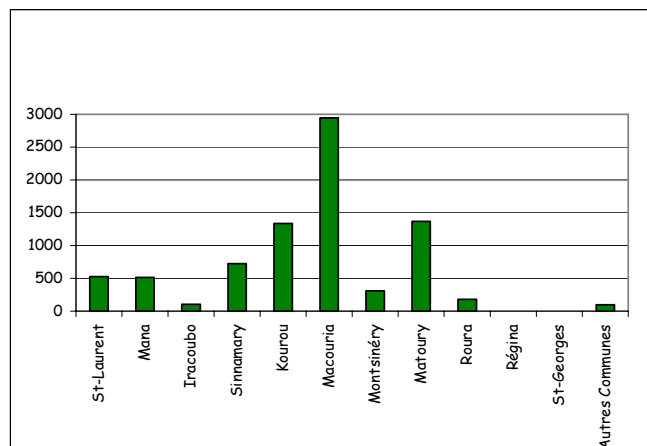
2.- Eléments de production et de mise en marché

En Guyane, l'élevage porcin a connu une évolution semblable à celle du cheptel bovin. Une phase de croissance régulière au cours de la décennie 80 a amené le cheptel à plus de 9.000 porcs en 1989.

La décennie 90 fut marquée par une crise et une stabilisation de la production. En 2000, on compte 8.100 têtes sur 340 exploitations (RA 2000).

En 2005, après quelques années de croissance continue, le cheptel est estimé à 10.600 porcins (mémento Agreste 2006).

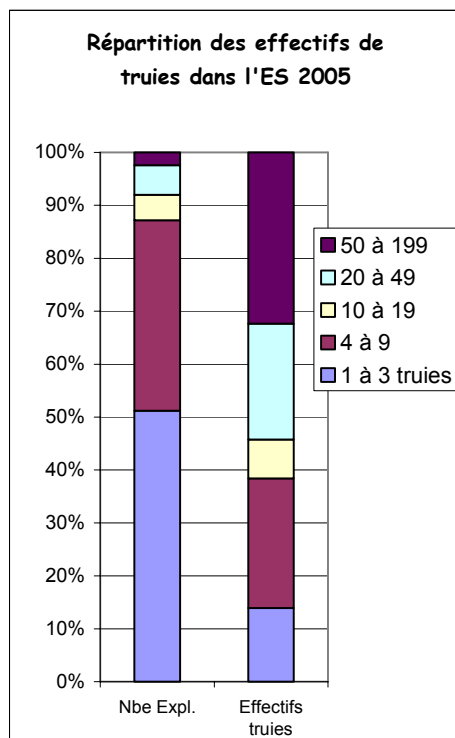
Le cheptel est inégalement réparti sur le territoire : en 2000, 82% des porcs se situaient entre Sinnamary et Matoury et 12% sur le pôle secondaire de l'Ouest (Saint-Laurent et Mana).



Graphique 11 : Nombre de porcs par commune (RA 2000)

D'autre part, ce cheptel porcin est concentré dans un petit nombre d'élevages.

Dans l'enquête structures du SCEES de 2005, dix élevages (3% du nombre de détenteurs) élèvent près de la moitié des truies de Guyane.



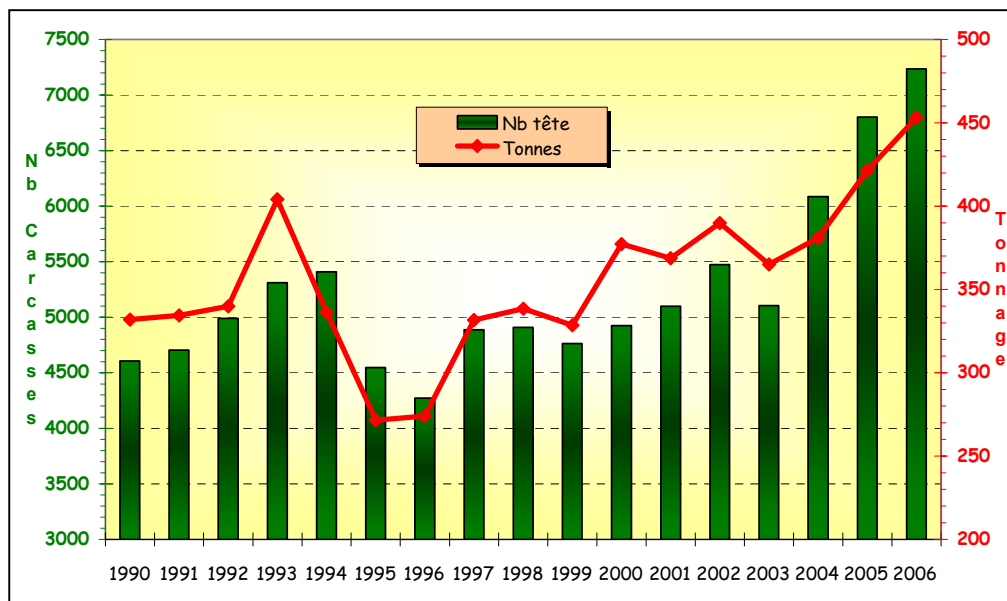
Graphique 12 : Répartition des effectifs de truies (ES 2005)

La production annuelle totale serait proche de 1000 tonnes (EDE 2007) et ne couvre qu'environ 40 % de la consommation du département.

La totalité de cette production ne passe pas par l'abattoir régional de Dégrad-des-Cannes à Cayenne (plus de 95% des abattages contrôlés), ni par les deux abattoirs dérogatoires de Sinnama-

ry- Iracoubo et Saint-Laurent-du-Maroni (installations communes aux bovins et porcins).

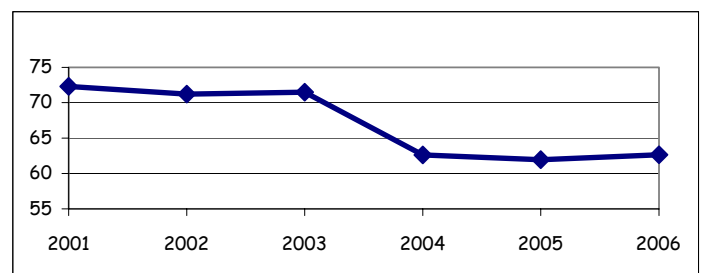
La vente de porcs vifs et l'abattage à la ferme sont en effet courants. Seuls 45% des abattages seraient contrôlés.



Graphique 13 : Abattages de porcs contrôlés 1990-2006 (source DAF)

Malgré l'augmentation de la production ces dernières années, le poids moyen des carcasses a brusquement diminué entre 2003 et 2004 d'environ 10 kg.

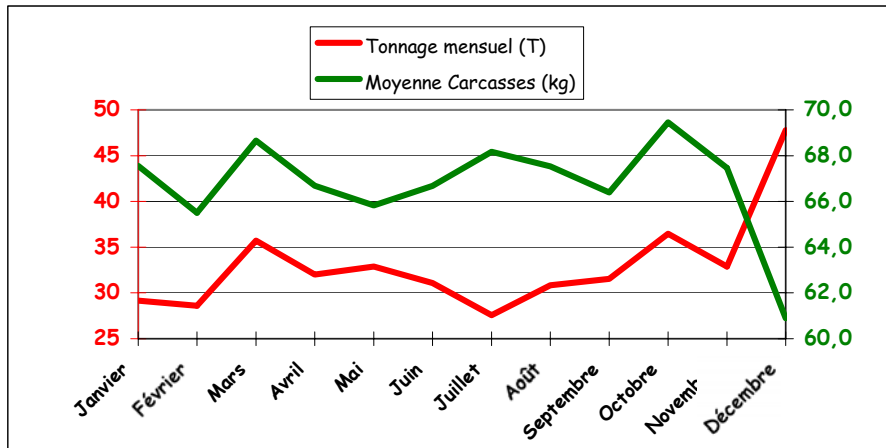
La dégradation de la qualité des carcasses semble être un problème d'actualité. Les problèmes de trésorerie des éleveurs les poussent à vendre leurs animaux plus tôt.



Graphique 14 : Evolution entre 2001 et 2006 du poids moyen de carcasse des porcs abattus dans les structures officielles (données DAF)

Une autre particularité de la consommation en Guyane (particularité commune à la population créole dans tous les DOM) est la forte demande en porc pour les fêtes de fin d'année.

Les éleveurs ont alors à tendance à vendre le maximum de porcs au mois de décembre pour répondre à la demande, quitte à vendre plus léger. En comptant les porcs abattus en dehors des abattoirs, le pic de décembre doit être encore plus important.



Graphique 15 : Abattages contrôlés mensuels et poids moyen des carcasses (moyenne 2001-2006) (données DAF)

Le prix du porc à Cayenne oscille en général entre 2.50-2.80 €/kg vif et 3,30-3,90€/kg de carcasse.

Tous les éleveurs commercialisent eux-mêmes leur production en vente directe (avec parfois de la transformation à la ferme) ou vendent à des bouchers (certains éleveurs ont aussi leur propre boucherie).



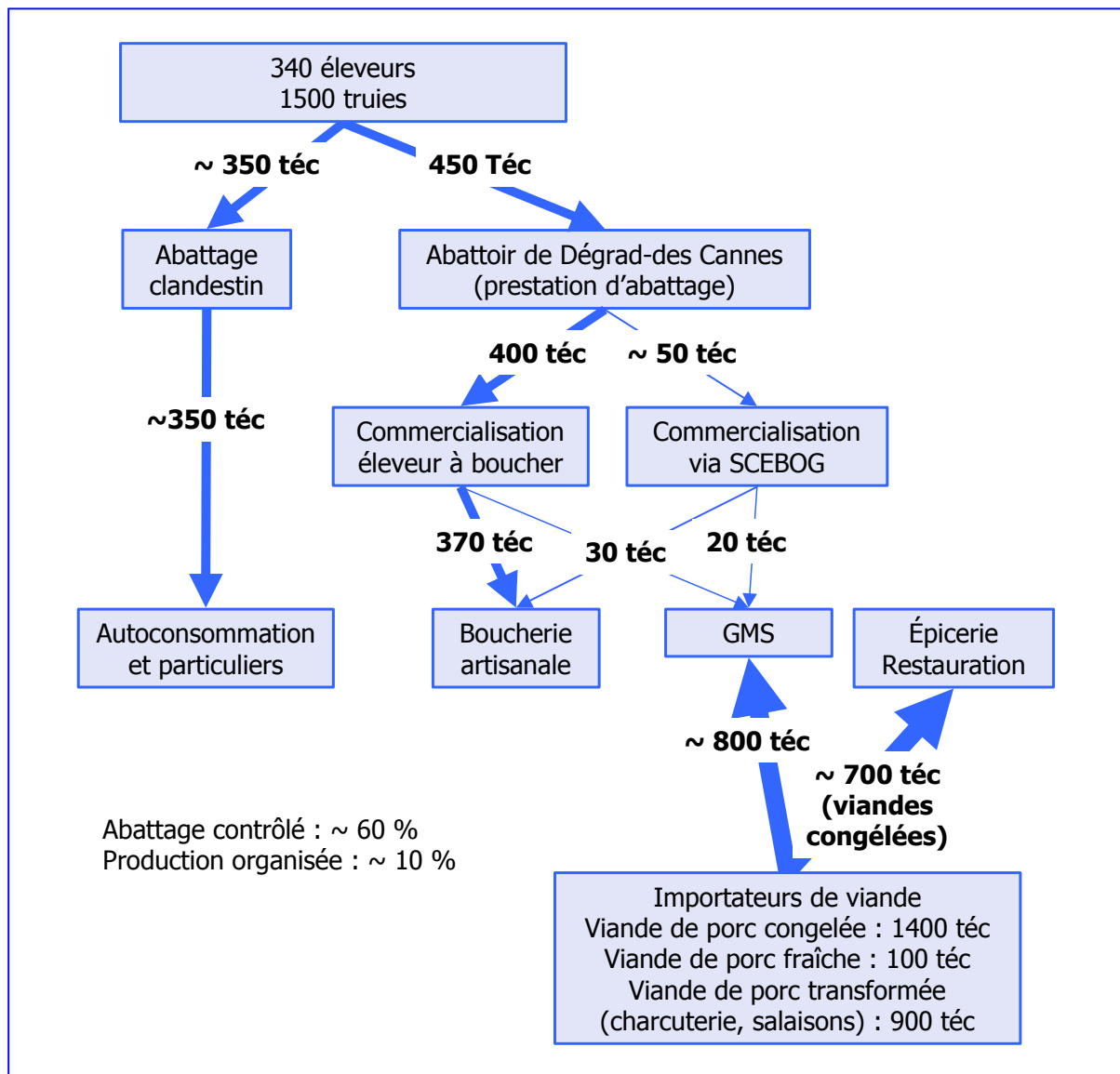


Figure 3 : l'organisation et les flux de la filière porcine
(Sources : DAF et services des douanes, 2006)



3.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage de porcs

Quatre systèmes ont été caractérisés sur la base de la révision de la bibliographie disponible, des entretiens auprès des experts locaux et d'éleveurs, et des visites de terrain :

P0. **les détenteurs porcins à cheptel modeste (0 à 3 truies en général).**

Leur activité de production ne dépasse guère l'autoconsommation familiale et le voisinage.

P1. **les agriculteurs vivriers avec élevage porcin.**

Plutôt localisés dans l'ouest guyanais, ces exploitations à cheptel modeste (moins de 6 truies) vivent essentiellement des productions végétales, l'atelier animal permettant une valorisation complémentaire des co-produits végétaux.

Chacun des types est décrit dans les pages suivantes, avec présentation des principaux éléments de structure, des dynamiques d'évolution et du poids relatif du type dans la production locale.

P2. **les maraîchers avec élevage de porcs (et ruminants pour valoriser les quelques hectares d'herbages).**

Situés à proximité des marchés urbains, la taille du cheptel reproducteur atteint fréquemment une dizaine de truies, les équipements y sont un peu plus conséquents et les performances d'élevage meilleures.

P3. **les élevages de porcs « spécialisés ».**

Malgré la présence fréquente d'un cheptel bovin afin de valoriser les 15 à 20 ha de prairies (mises en valeur lors de l'attribution du bail foncier), le poids économique de l'atelier porcin justifie pleinement le terme de « spécialisé ». La conduite animale est proche d'un système métropolitain. Ces quelques élevages fournissent plus de la moitié de la production porcine guyanaise.

Dans une seconde partie, les principales caractéristiques de la conduite animale sont précisées ainsi que quelques éléments d'appréciation de la viabilité économique et de la reproductibilité du type (i.e possibilité d'installation dans ce type de systèmes d'exploitation avec élevage).

Compte tenu de leur poids dans la production locale, **le type de système d'exploitation avec élevage P3 « Elevage de porcs spécialisés » a été retenu par le Comité professionnel guyanais de Suivi Local du projet** pour être intégré au dispositif de suivi-technico-économique. Pour se faire, cinq exploitations de ce type sont à identifier.

Le système d'exploitation avec élevage **P1 « agriculture vivrière avec élevage porcin » a été également retenu** car il pourrait constituer un modèle de développement dans le contexte de l'Ouest guyanais, où se trouvent une grande partie des agriculteurs du département. Toutefois, leur distance vis-à-vis des structures de développement constituera certainement une difficulté pour l'identification des exploitation et leur intégration dans le dispositif.

Type P0 : les détenteurs de porcs

Localisation :	Bande côtière : de Cayenne à Kourou
Part de l'activité :	Activité agricole secondaire
Objectif de production :	Autoconsommation et complément de revenu
Age :	Variable avec bonne proportion > 45 ans
Cheptel moyen :	0 à 5 truies, 5 à 60 porcs/an
SAU moyenne :	Jardin familial, inférieur à 1 ha
Niveau de performance technique :	Productivité numérique faible (<9 porcs/truie/an)
Dynamique d'évolution du type :	Faible
Freins à l'évolution :	Peu de capital à investir dans l'activité agricole
Evolution quantitative du type :	Tendance au repli
Equipements :	Bâtiment sommaire, béton ou bois
Produits commercialisés :	Quelques porcs au voisinage
Poids dans la production locale :	10% de la production locale et 20% des élevages de plus de 4 truies

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Type génétique : « planche » ou croisé
- Reproduction exclusivement par monte naturelle
- Alimentation assez diverse : restes de cuisine, coproduits du jardin, concentrés du commerce,..
- Suivi sanitaire inconstant

Viabilité économique :

- Complément de revenu modeste : jusqu'à environ 1/2 SMIC

Reproductibilité :

- Système reproductible mais ne générant pas un revenu suffisant pour vivre de son activité d'élevage



Type P1 : les agriculteurs vivriers avec élevage de porcs

Localisation :	Plus marquée sur le littoral Ouest (Mana – St Laurent)
Part de l'activité :	Agriculteur à titre principal Atelier d'élevage complémentaire aux cultures
Objectifs de production :	Trésorerie, valorisation des coproduits végétaux
Age :	Plutôt jeune (< 40 ans) Le plus souvent d'origine Bushinengué ou Haïtienne
Cheptel moyen :	2-6 truies
SAU moyenne :	2 à 3 ha cultivés défrichés manuellement sur la forêt
Niveau de performance technique :	Performant en productions végétales. Faible en élevage : 9 porcelets/truie/an (objectif porc de Noël)
Dynamique d'évolution :	Limitée par la force de travail : augmentation de la taille de l'atelier animal
Freins à l'évolution :	Sans accès possible au capital pour défricher, la MO constitue le principal facteur limitant
Evolution du type :	Développement régulier
Equipements :	Tronçonneuse, coutelas, pulvérisateur. Bâtiment dalle béton et toit en tôles, avec cases parpaing
Produits commercialisés :	Porcs charcutiers de 50 à 55 kg à 6 mois abattus à la ferme et commercialisés en direct à 7-8 €/kg carcasse
Estimation du poids relatif dans la production locale :	15% de la production locale pour autant de truies et environ 30% des élevages de plus de 4 truies

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Type génétique croisé (créole x métropolitain)
- Reproduction par monte naturelle, 1ère mise-bas à 12 mois
- Alimentation des animaux à l'engrais basée sur les co-produits vivriers (tubercules invendus, feuillages de patate douce, igname, fourrages sauvages...) et des femelles avec aliments du commerce et brisures de riz du polder de Mana
- Sevrage tardif à 6 semaines (8 kg vif)

Viabilité économique :

- Activité économique viable dans le contexte local de l'Ouest guyanais
- Système économe et générateur de valeur ajoutée au regard des surfaces utilisées



Reproductibilité :

- Système reproductible à grande échelle et vecteur potentiel d'emploi en milieu rural

Type P2 : Les maraîchers avec élevage de porcs (et de ruminants)

Localisation :	Bande littorale, à proximité des marchés urbains : de Roura à Kourou
Part de l'activité :	Agriculteur à titre principal
MO salariée :	Ponctuelle pour travaux des cultures (récolte,...)
Objectif de production :	Complément d'activité au quotidien
Age :	Assez variable
Production moyenne :	5 à 10 truies
SAU moyenne :	5 à 10 ha
Assolement moyen :	1 ha de verger + 0,5 ha de maraîchage en partie sous serre + 3 à 5 ha de prairies avec bovins (ou petits ruminants)
Niveaux de performance technique :	Moyennes : autour de 12 à 14 porcs/truie/an et de 0,5 veau/vache/an
Dynamique d'évolution :	Possible vers une spécialisation monogastrique de l'exploitation
Freins à l'évolution :	Pas d'accès aux prêts bancaires pour investir et se développer plus rapidement
Evolution du type :	Stable
Equipements :	Bâtiment simple en béton, alimentation manuelle, eau automatique
Produits commercialisés :	Porcs en carcasse à des bouchers + une part de vente directe en vif
Estimation du poids relatif dans la production locale :	25% de la production locale pour environ 35% des élevages de plus de 4 truies

Principaux éléments de conduite de l'atelier:

- Type génétique métropolitain
- Reproduction par monte naturelle, conduite individuelle
- Alimentation surtout avec de l'aliment complet mais appoint avec des coproduits de maraîchage

Viabilité économique :

- Activité économique viable dans le format d'exploitation décrit ci-dessus
- Système diversifié entre productions animales (ruminants & porcs) et végétales

Reproductibilité :

- Système reproductible



Type P3 : les éleveurs de porcs « spécialisés »

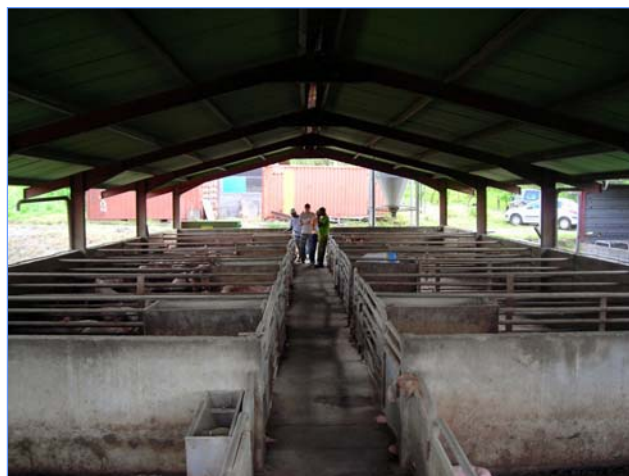
Localisation :	Présents surtout entre Cayenne et Kourou
Part de l'activité :	Agriculteur à titre principal
Main d'œuvre salariée :	Aucune avec ces dimensions de l'atelier porc et bovin
Objectif de production :	Source principale de revenu pour les porcs, valorisation de parcelles et lutte contre l'embroussaillage en ruminants
Age :	Souvent plus de 50 ans
Cheptel moyen :	20 truies en système naisseur-engraisseur
SAU moyenne :	20 ha de prairies avec bovins (15 vaches NE)
Niveau de performance technique :	Assez performant en porc, peu technique en bovin
Dynamique d'évolution :	Possible vers une spécialisation bovine (si acquisition bail) ou développement de l'atelier porcin avec renforcement de la spécialisation porcine
Freins à l'évolution :	Foncier, mise aux normes environnementales
Evolution du type :	Stable
Equipements :	Bâtiment dalle béton, toit en tôles et caillebotis en maternité. Corral pour les bovins
Produits commercialisés :	Porcs charcutiers de 60 à 70 kgc à 5 mois, vendus aux bouchers ou en vif
Estimation du poids relatif dans la production locale :	60% de la production locale, la moitié du cheptel porcin pour environ 20% des élevages de plus de 4 truies

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Génétique métropolitaine : cochettes LW x Landrace et verrats LW x Piétrain
- Conduite en bande avec 2,2 mises-bas/an en moyenne
- Alimentation exclusivement via un aliment du commerce, différenciée selon le stade physiologique, distribuée manuellement
- Indices de consommation particulièrement élevés en finition
- Conduite sanitaire rapprochée

Viabilité économique :

- Activité économique viable
- Système moyennement efficace sur le plan économique (forte dépendance du prix de l'aliment)



Reproductibilité :

- Système reproductible dans le contexte actuel

Chapitre 9 : caractérisation des filières avicoles et cunicoles

1.- Mise en perspective historique

Les productions avicoles.

La production de volailles de chair et d'œufs est très ancienne en Guyane, remontant sans doute aux premières années de la colonisation et pratiquée en basse-cour par une majorité de la population rurale, dans les habitations coloniales aussi bien qu'après le déclin de cette économie.

La structuration de la production a eu lieu dans les années 1980. La Coopérative Avicole et Cunicole de Guyane (CACG) est fondée en 1987 par 9 éleveurs qui représentaient une partie importante de la production de poulets et d'œufs (Bouilly, 1989). Le nombre d'adhérents est aujourd'hui de 24.

En 2004, la coopérative a obtenu des autorités un durcissement de la réglementation concernant la date limite de consommation (DLC) des œufs réfrigérés de métropole qui inondaient le marché guyanais. Compte tenu des délais de transport, la compétitivité des œufs réfrigérés est alors sérieusement entravée.

La production cunicole.

La production cunicole ne s'est développée qu'à partir des années 1970-1980, avec l'arrivée des métropolitains, principaux consommateurs et avec la mise en place d'un programme de développement de l'INRA en 1989 (Neyra, 1990).

Aujourd'hui la production semble un peu en berne (2,7 t pour 400 cages mères à la coopérative, les cages sont sans doute en partie vides), même si la coopérative essaie de relancer la production, au moyen de nouvelles installations.



La coopérative trouve alors des débouchés, qui permettent une augmentation spectaculaire de la production d'œufs de ses adhérents.

Aujourd'hui la production locale d'œufs (par les adhérents de la CACG et les éleveurs indépendants) couvre presque totalement la consommation.

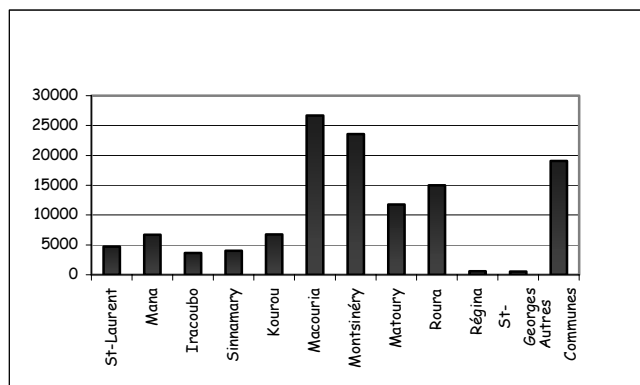
Le développement des productions avicoles et cunicole s'est opéré dans le cadre d'une diversification animale des maraîchers créoles guyanais et métropolitains.

L'objectif initial était l'obtention de revenus complémentaires et la production de fumure pour le maraîchage. Ces exploitations se sont progressivement consacré aux productions animales (volailles, lapins et porcs), délaissant parfois le maraîchage.

2.- Éléments de production et de mise en marché

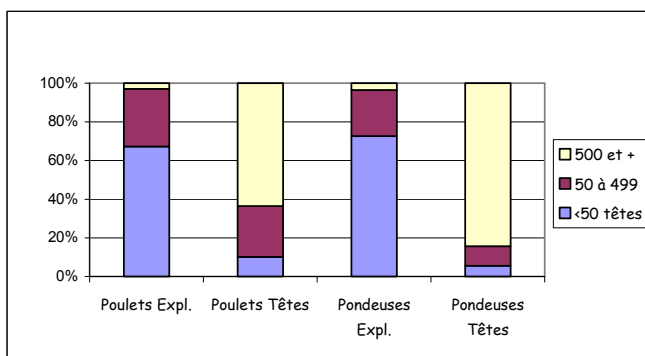
Selon le RA 2000, l'élevage de volailles est présent sur plus de 1730 exploitations. Mais l'essentiel de la production est assuré par de grands élevages situés sur les communes de Macouria, Montsinéry, Matoury et Roura, où l'on trouve 60% des volailles du département.

Cet élevage de volailles a connu les mêmes difficultés que le reste de l'élevage guyanais, avec une baisse de production de 20 % entre 1989 et 2000.



Graphique 16 : Répartition des effectifs de volailles dans les communes de Guyane

Les productions d'œufs et de poulets de chair « standards » sont polarisées : moins de 5 % des exploitations détiennent plus de 60 % des poulets de chair ou plus de 80 % des poules pondeuses.



Graphique 17 : Nombre d'exploitations avec poulets de chair et nombre de têtes en 2005 (source : Enquête Structures 2005)

Les quatre abattoirs autorisés de volailles et lapins sont privés. Trois d'entre eux appartiennent à des adhérents de la coopérative CACG et permettent d'abattre la production des autres adhérents.

La plupart des élevages de volailles de chair et lapins ne sont pas en filière organisée. Ils abattent et commercialisent leur production eux-mêmes. Le marché des volailles et lapins est essentiellement de proximité.

Les œufs des adhérents de la CACG sont conditionnés au centre collectif de Dégrad-des-Cannes, près de Cayenne, avant d'être vendus à des distributeurs (GMS et épiceries).



Les autres éleveurs n'ont pas de centre de conditionnement qui leur permette de vendre à des détaillants. Certains respectent cependant la réglementation pour la vente directe aux consommateurs (marchés et vente à la ferme).



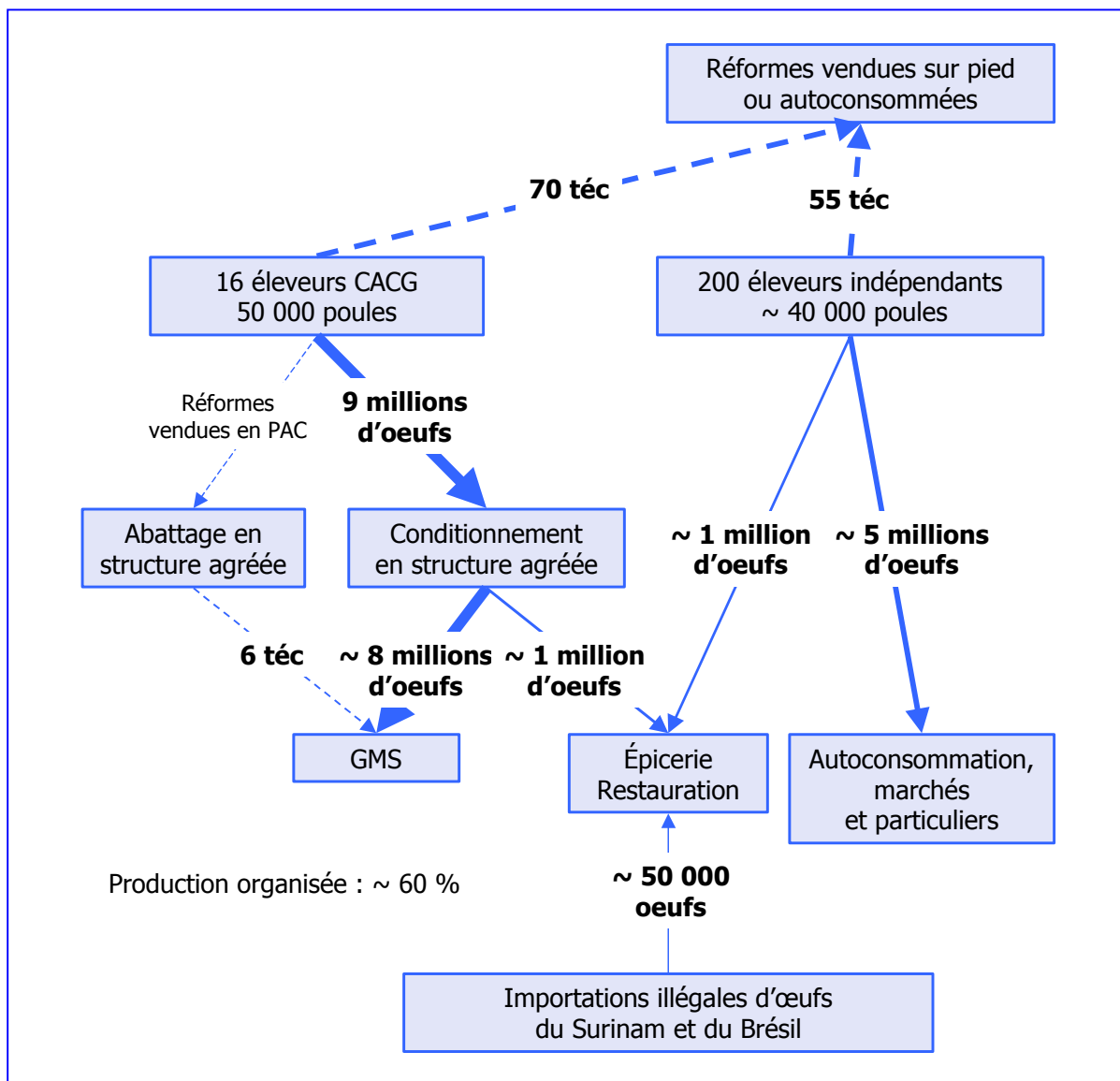


Figure 4 : l'organisation et les flux de la filière oeuf
(Sources : DAF, services des douanes et CACG, 2006)



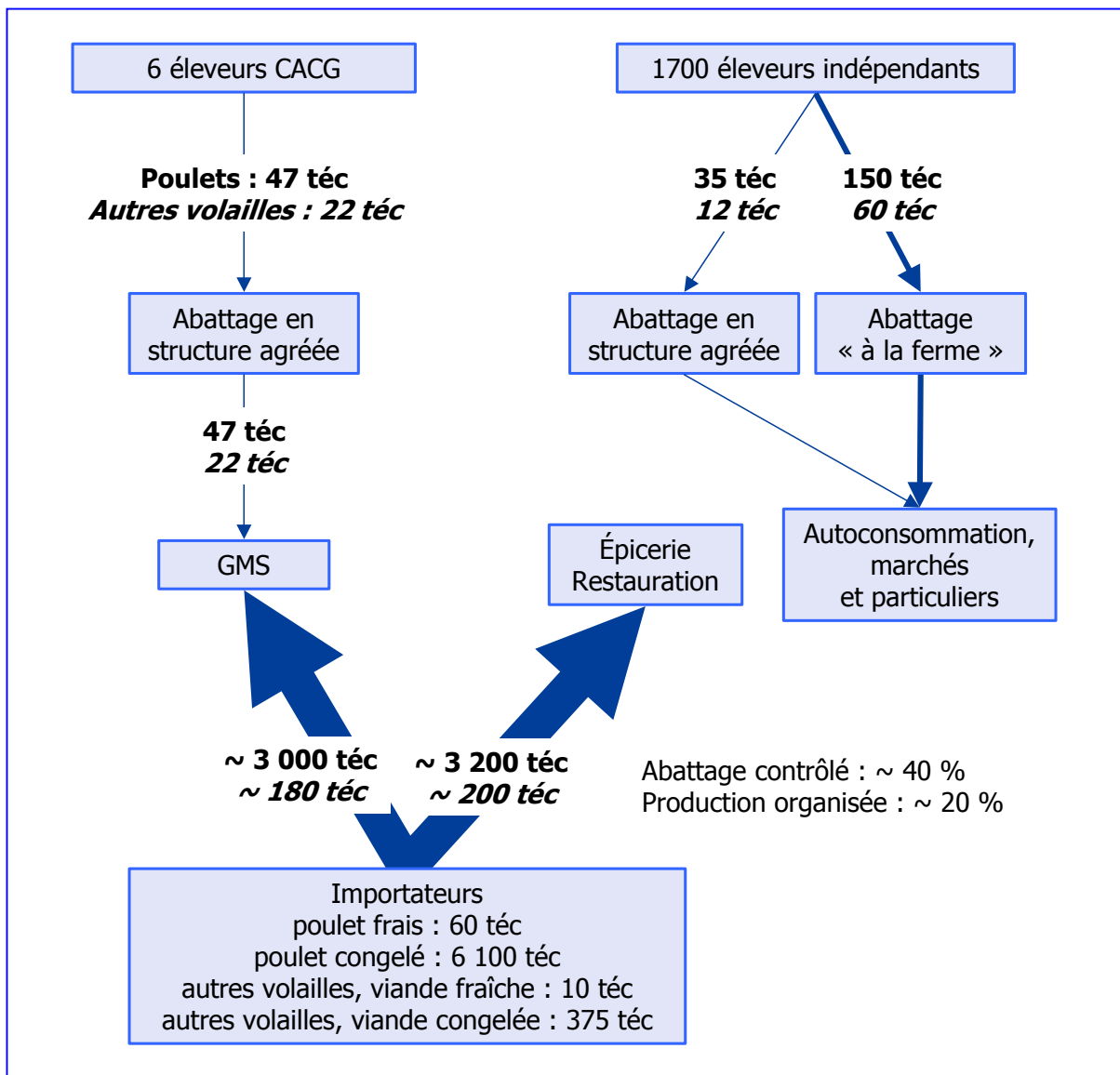


Figure 5 : l'organisation et les flux de la filière volailles de chair (Sources : DAF, services des douanes et CACG, 2006)



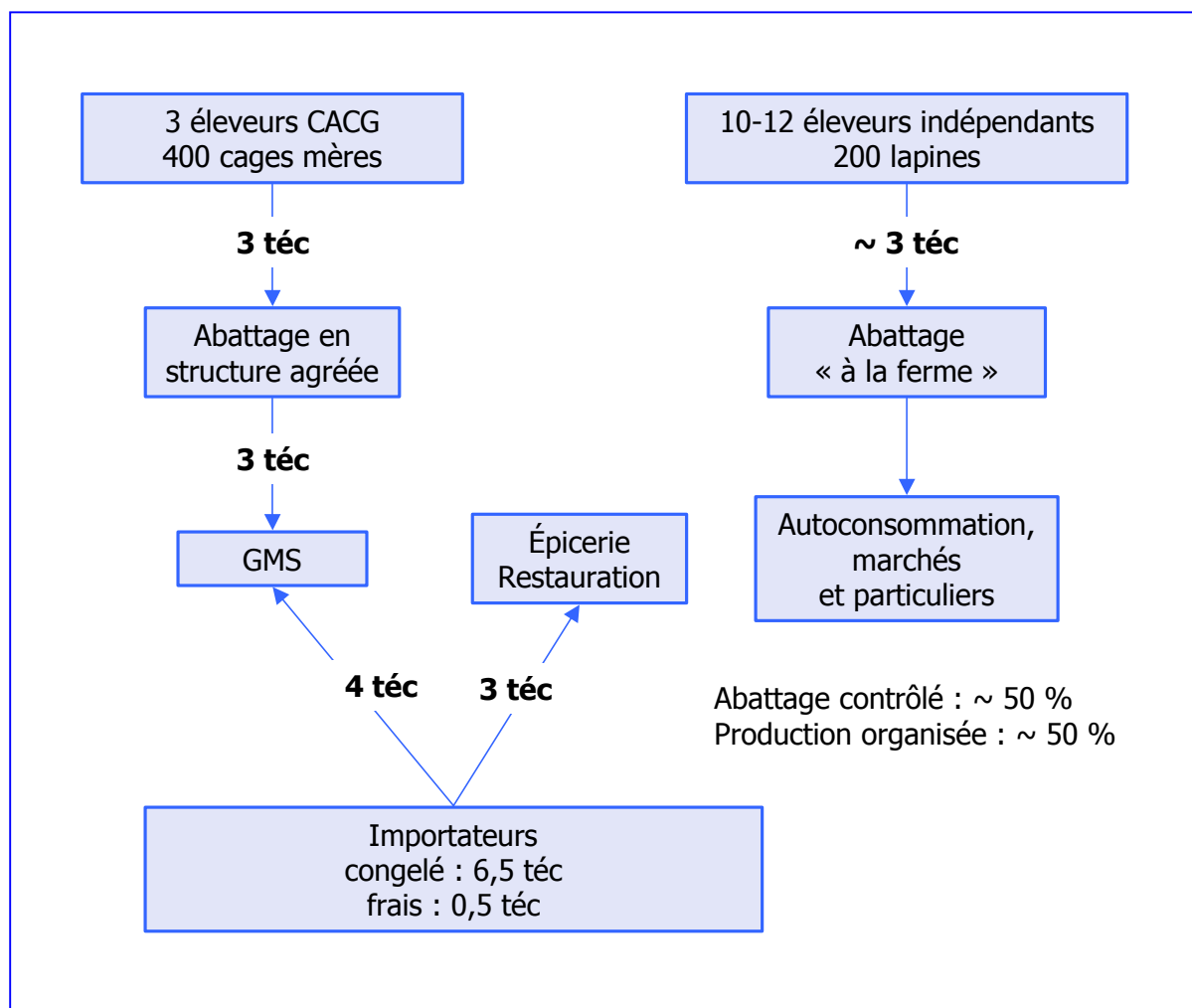


Figure 6 : l'organisation et les flux de la filière cunicole
(Sources : DAF, services des douanes et CACG, 2006)



3.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage avicole de Guyane

Compte tenu du faible nombre d'exploitations avec une taille d'atelier économiquement viable, seuls deux systèmes sont décrits:

- maraîchage avec volailles de chair ;
- élevage spécialisé de poules pondeuses.

Type V0 : maraîchage avec élevage de volailles de chair

Localisation :	Bande littorale, près des marchés urbains : Roura à Kourou
Part de l'activité :	Agriculteur à titre principal
MO salariée :	Ponctuelle pour travaux des cultures (récolte,...)
Objectif de production :	Complément d'activité au quotidien
Age :	Assez variable
Production moyenne :	4 bandes/an, de 200 à 400 poulets
SAU moyenne :	Autour de 5 ha. Une partie de maraîchage sous serre
Niveau de performance technique :	Moyen en lien avec le mode de commercialisation (IC de 2,3 à 2,8 pour les derniers sortis)
Dynamique d'évolution :	Possible vers une spécialisation en monogastrique
Freins à l'évolution :	Pas d'accès aux prêts bancaires pour investir et se développer plus rapidement
Evolution du type :	Stable
Equipements :	Bâtiment 50 m ² , alimentation manuelle, eau automatique
Produits commercialisés :	Poulets standards de 50-60 jours d'environ 1,5 kgc vendus en direct sur les marchés
Poids dans la production locale :	35% de la production locale pour environ 80% des élevages de plus de 500 poulets produits/an

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Poussins importés à un jour depuis la métropole
- Alimentation : exclusivement à base d'aliment du commerce

Viabilité économique :

- Bon complément de revenu (de l'ordre d'un tiers) de l'activité maraîchère, rendant le système global économiquement viable
- Système générateur de valeur ajoutée au regard des surfaces utilisées

Reproductibilité :

- Système reproductible dans un contexte de marché de la volaille porteur
- Investissements limités pour l'installation d'un jeune



Type PoO : élevage spécialisé de poules pondeuses

Localisation :	Présents surtout entre Cayenne et Kourou
Part de l'activité :	Agriculteur à titre principal
Main d'œuvre salariée :	Non
Objectif de production :	Source principale de revenu
Age :	Plutôt jeune
Cheptel moyen :	4.000 poules
SAU moyenne :	20 ha de prairies avec bovins (15 vaches NE)
Niveau de performance technique :	Assez performant : 210 œufs/ poule/ 54 semaines
Dynamique d'évolution :	Possible : spécialisation bovine (si acquisition bail) ou développement de l'atelier volailles (souvent en chair)
Freins à l'évolution :	Marché local proche de l'équilibre
Evolution quantitative du type :	Développement important depuis la fin des œufs réfrigérés (2004)
Equipements :	Bâtiments ouverts (ventilation statique), abreuvement automatique, mangeoires à remplissage manuel, ramassage manuel, environ 500 m ² de surface totale Bâtiment poussin-poulette de 250 m ²
Produits commercialisés :	Œufs en coopérative à 14,5 c€ et en direct à 25 c€ avec un centre de conditionnement à la ferme
Poids dans la production locale :	80% de la production locale, pour environ un quart des élevages de plus de 100 poules

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Elevage des poulettes à partir de poussins d'un jour (bâtiment dédié ou non)
- Entrée en ponte à 20 semaines
- Alimentation exclusivement avec un aliment du commerce, différencié selon le stade physiologique, distribué manuellement
- Plan de vaccination complexe

Viabilité économique :

- Activité économique viable
- Système assez peu efficace économiquement et soucis récurrents de trésorerie (dettes chez le fabricant d'aliment)

Reproductibilité :

- Besoin de capitaux initiaux conséquents pour acquérir les bâtiments
- Système à fort développement récent. Reproductibilité à raisonner selon l'extension du marché de l'œuf en Guyane (ovoproduits,...).



Les élevages de volailles de chair professionnels sont très peu nombreux (moins d'une dizaine) et dans la plupart des cas il s'agit d'exploitations produisant déjà des œufs à titre principal ou petits ateliers familiaux avec une grande part d'autoconsommation.

Compte tenu de cette situation, qui pose un réel problème en terme d'élaboration et de valorisation des résultats du programme, **le Comité professionnel guyanais de Suivi Local du projet n'a retenu que le type « élevage spécialisé de poules pondeuses »** pour être intégré au dispositif de suivi-technico-économique.

4.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage cunicole de Guyane

Les éleveurs cunicoles professionnels de Guyane se comptent sur les doigts de la main.

Il a été procédé lors de cette phase de caractérisation à quelques visites d'élevage.

Toutefois leur retranscription s'apparenterait davantage à la description d'un cas-concret que d'un système d'exploitation avec élevage.



Compte tenu de cette situation, des priorités de filière au niveau local et du nombre limité de fermes pouvant être intégrées dans le réseau (30 au total, soit plus ou moins 5 systèmes d'exploitation avec élevage **différents**), **le suivi de systèmes d'exploitation avec élevage cunicole n'a pas été retenu par le Comité professionnel guyanais de Suivi Local** du projet.

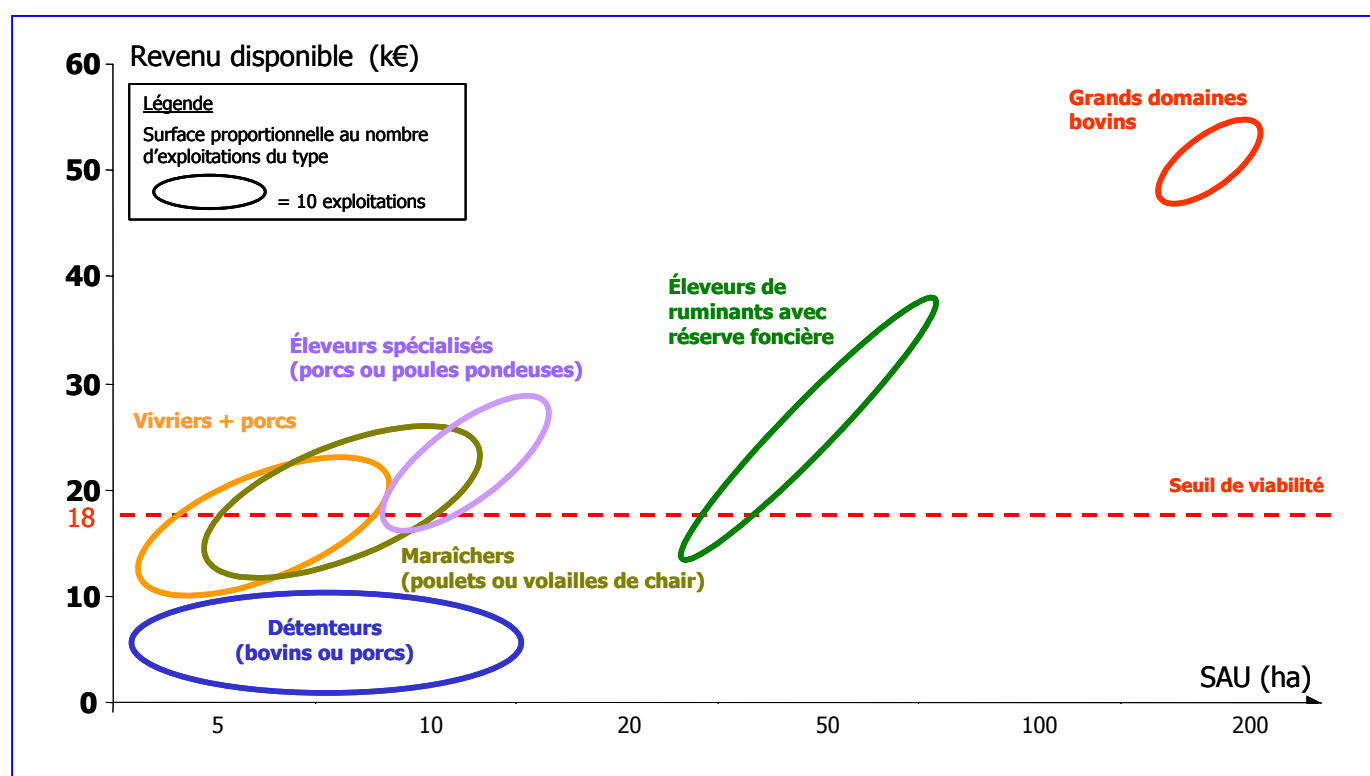
Toutefois, dans le cadre de la mutualisation des actions et de leurs résultats au sein des 3 Départements Français d'Amérique, les références élaborées sur les systèmes d'exploitation avec élevage cunicole des Antilles pourront être largement diffusées localement.

Conclusions

Cette première publication relative au programme du POSEI France « Réseaux de références » pour la Guyane retrace le point de départ du projet que constitue la caractérisation des systèmes d'exploitation avec élevage et la sélection des types à suivre (cf tableau de synthèse p. 50) lors des prochaines années du programme.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, le niveau de résultat économique estimé a constitué l'un des critères de choix des types retenus. Dans le POSEI France, le seuil de viabilité a été estimé à 1,5 SMIC par unité familiale.

Toutefois, la représentativité des systèmes locaux et leur reproductibilité ont également été intégrées au moment de procéder à la sélection des exploitations en début 2008.



En fin d'année 2007, la majorité des exploitations ont été identifiées et décrites sur les aspects techniques notamment au moyen d'un diagnostic global d'exploitation réalisé sur la campagne 2006.

La situation semble toutefois transitoire en production porcine, où il est fort probable que l'on s'achemine, à l'instar des petits ruminants, vers le suivi et la caractérisation de l'atelier et non plus de l'exploitation : le recrutement des fermes est rendu difficile par l'absence de structuration de cette filière.

Le suivi de la campagne 2007 devrait nous permettre de conforter les ratios techniques ébauchés lors de cette caractérisation des différents systèmes d'exploitation avec élevage et de disposer de premiers repères économiques.

Une prochaine publication relative aux premiers enseignements des diagnostics d'exploitation sera éditée sur le 1^{er} semestre 2008. Réalisée en deux volumes (ruminants / monogastriques), elle sera rédigée en commun sur les Antilles et la Guyane.

Tableau 6 : synthèse sur les systèmes d'exploitation avec élevage de Guyane

Familles d'exploitations	Détenteurs pluriactifs		Agriculteurs vivriers		Marâchers			Éleveurs spécialisés			Grands domaines bovins	Éleveurs de ruminants avec réserve foncière
	Bovins	Porcins	Bovins	Porcins	Porcins	Volailles de chair	Pondeuses	Porcins	Pondeuses	Volailles de chair		
Production animale principale												
Nombre approximatif de producteurs	80	10	40	20	20	35	25	10	15	5	10	20
Part du système dans la production des filières locales	Bovins	10%	5%						5%			20%
	Ovins-caprins	10%				10%			10%			20%
	Porcins		10%		25%			40%				
	Pondeuses						15%		65%			
Volailles de chair						35%				65%		
Représentativité	+++	+	++	++	++	++	++	+	+	-	-	+
Reproductibilité	++	++	++	++	++	++	++	+	++	++	-	+
Viabilité économique	-	-	0	0	0	0	0	+	+	+	+++	- à ++
Impact prévisible sur le développement de la production	+	-	-	+	++	++	+	++	+	+++	+++	+++
Réceptivité par rapport à du conseil technico-économique	-	-	-	+	+	-	-	++	++	++	+ / ++	++
Capacité d'innovation	-	-	-	+	+	+	+	++	++	++	++	+++
Types retenus				X				X	X		X	X X

Annexe 1 : bibliographie principale

Auteur	Organisme	Année	Titre	Compléments
	IRD, collectif	1978	Atlas illustré de la Guyane	
	Agreste, MAP	2002	Recensement Agricole Guyane 2000. Principaux résultats	Agreste Guyane Numéro 2, mai 2002.
	SCEES	2004	Enquête Structures Guyane 2003	
	SCEES	2006	Enquête Structures Guyane 2005	
M. Godet	CETIOM	2004	Programme de développement des cultures annuelles en Guyane. Relevé de notes bibliographiques.	
R. Mouchet	ISTOM, Chambre d'Agriculture de Guyane	2004	Comment pérenniser la filière bovine en Guyane?	Mémoire de fin d'études ISTOM
Collectif étudiants ESITPA	ESITPA, UPRA Gasconne, Chambre d'Agriculture de Guyane	2005	Etat des lieux et perspectives de l'amélioration génétique bovine en Guyane.	Mission d'études "à l'étranger" étudiants ESITPA
J. Huguenin	CIRAD-EMVT, ODEADOM, SEBOG	1995	Situation au deuxième semestre 1994 du Programme d'appui technique du CIRAD-EMVT auprès du SEBOG.	
J. Huguenin	CIRAD-EMVT	1997	Le pâturage en Guyane. Synthèse bibliographique.	
N. Neyra	CNEARC	1990	le système d'élevage cunicole en Guyane française. L'impact d'une opération d'appui au développement.	Rapport ESAT 1ère année
P. Bouilly	ENITA, INRA-SAD	1989	Etude des filières porcine et avicole en Guyane.	Mémoire de fin d'études ENITA
E. Legendre	ESAS, INRA	1988	Maîtrise de l'élevage de zébus Brahman en Guyane française	Mémoires de fin d'études BTS
C. Perrot E. Landais		1993	Comment modéliser la diversité des exploitations agricoles	Les cahiers de la Recherche-Développement

Auteur	Organisme	Année	Titre	Compléments
J.P. Gachet	INRA-SAD	1989	D'un élevage introduit au système agraire guyanais	Chapître de "Modélisation systémique et système agraire", décision et organisation.
D. Basset, R. Vicaire	Inspection Générale de l'Agriculture, Institut de l'Elevage	1996	Evaluation du programme sectoriel (1992-1996) en Guyane dans le domaine de l'élevage bovin. Propositions d'actions.	
B. Vissac	INRA	1987	Etablissement d'un système agraire à dominante herbagère en Guyane française.	Rapport de fin de recherche. Décision d'aide du MRES à l'INRA n°84 L 0024
M.J. Bourges	CNEARC INRA	1986	Analyse de gestion d'élevage bovin à viande en Guyane française.	ESAT mémoire de fin d'études
J.L. Battini	CEBG	1984	Approche de l'élevage bovin viande en Guyane	Rapport de stage
	Agreste	2006	mémento Agricole et Rural Guyane 2006. Résultats 2005	
	IEDOM	2006	La Guyane en 2005	
B. Vissac et M. Vivier	INRA	1992	Les fusées et la forêt amazonienne cacheraient-elles les Indiens? Histoire de plans d'Etat et rôle de la recherche agronomique	Le courrier de l'environnement de l'INRA, n° 16, avril 1992.
J.P. Gachet	INRA	1995	L'agriculture de défriche en Guyane. Mise en perspective historique.	Le courrier de l'environnement de l'INRA, n° 26, décembre 1995.
A. Chandesris, J.-G. Wasson, H. Pella	CEMAGREF	2005	Hydro-écorégions de la Guyane. Propositions de régionalisation des écosystèmes aquatiques en vue de l'application de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau	
Y. Loric	Chambre d'Agriculture de Guyane	2006	Compte-rendu d'activités encadrement de la filière porcine en Guyane	
	IEDOM	2005	Le foncier agricole en Guyane	Note expresse IEDOM, n°26, août 2005
G. Matheron et al	INRA et CIRAD	1995	L'élevage bovin en Guyane	

Annexe 2 : personnes ressources rencontrées (extrait)

Nom	Prénom	Organisme
ASSEMAT	SAMUEL	RESPONSABLE PEAFOG, CHAMBRE D'AGRICULTURE
BELVÈZE	LOUIS	DSV
BEREAU	DANIEL	DIRECTEUR CHAMBRE D'AGRICULTURE
BERGERE	HUGUES	PRÉSIDENT SCEBOG
BERMOND	MARIE	CHEF DU SEA, DAF
BILLOT	ANDRE	DAF, SEA, PRIMES ANIMALES
BOURLIER	FRANÇOIS	DIRECTEUR SCEBOG
BRUYÈRE		EPAG
BUFFARD	FRÉDÉRIC	ADMINISTRATEUR GENESIA, PRESIDENT GUYACOP
CHAUVEAU	JEAN-LUC	PRESIDENT PROPORC
CIPPE	DANIEL	DIRECTEUR CACG
COQ	CHARLES	TECHNICIEN EDE
DEIE	JULES	FORMATEUR MFR MANA
DUPUTS	MARCELLIN	TECHNICIEN SCEBOG
FRICKER	PASCAL	CACG
GAILLOT	BERNARD	PRÉSIDENT AEBG
GARDY	JEAN-BAPTISTE	COMMERCIAL SCEBOG
GODET	MATHIEU	INGÉNIEUR CETIOM
HERMANN	ERIC	IDENTIFICATEUR EDE
HUGUENIN	JOHANN	CHERCHEUR CIRAD MONTPELLIER
LABRANCHE	PATRICK	PRÉSIDENT CACG
LAW-LAÏ	NATHALIE	TECHNICIENNE SCEBOG
LE SOURNE	DAVID	ADJOINT SEA, DAF / Ex CNASEA
LEGRAS	CAROLE	DOCUMENTALISTE ENGREF KOUROU
LEJEUNE	FABIEN	CHEF STATISTIQUES, DAF
LEREBOURG	JACQUES	DIRECTEUR IMCO
LETELLIER	OLIVIER	DIRECTEUR EDE
LORIC	YVES	EX TECHNICIEN EDE
MARTRENCHAR	ARNAUD	DIRECTEUR DSV
PETERSON	GEORGETTE	VICE-PRÉSIDENTE AEBG
PIOU	VINCENT	PDG PIOUS-PIOUS
PLANCHE	ISABELLE	ADMINISTRATRICE SEAREG
SALLERON	CHRISTINE	PRÉSIDENTE APOCAG
STAUFFER	FRÉDÉRIC	TERRENA ANCENIS
STER	HÉLÈNE	TECHNICIENNE SCEBOG

Panorama des filières animales et typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Guyane

Le programme « Réseaux de références » est une mesure d'accompagnement (Chapitre VI) du POSEI France, qui vise à apporter un appui au développement des filières animales dans les quatre départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

Ce programme a pour objectif l'élaboration de références technico-économiques relatives aux principaux systèmes d'exploitation avec élevage de ces territoires. La première phase de mise en œuvre a été consacrée à la caractérisation des filières et des systèmes d'exploitation avec élevage de chacun des quatre DOM. Sur la base de ces éléments, chaque Comité professionnel de Suivi Local a sélectionné les types de systèmes pour lesquels des références devaient être élaborées.

Cette brochure constitue une première synthèse des travaux réalisés en 2007 en Guyane. Après un bref rappel des objectifs du programme et des choix méthodologiques retenus sur cette première phase, cette brochure présente un panorama global de l'élevage guyanais et des éléments de caractérisation des principaux systèmes de production animaux. Dans un souci de lisibilité, cette dernière partie est traitée par filière de production : bovine, petits ruminants, porcine, avicole et cunicole.

Frédéric Galan (Institut de l'Élevage) - frederic.galan@inst-elevage.asso.fr

Boris Duflot (IFIP – Institut du Porc) - boris.duflot@ifip.asso.fr

Lionel Julien (ITAVI) - julien@itavi.asso.fr

Institut de l'Élevage – IFIP – ITAVI

Espace Régional Agricole

BP 35

Convenance

97122 Baie Mahault

Tél : 05.90.32.08.86

Fax : 05.90.25.04.09

Arnault Villaret

Département Actions Régionales

Institut de l'Élevage

149, rue de Bercy

75595 Paris cedex 12

Tél : 01.40.04.53.31

www.inst-elevage.asso.fr

ISBN 978-2-84148-477-7 - Réf. IE : 07 08 50 014 - Prix de vente : 18€

Programme «Réseaux de références» POSEI France

